L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

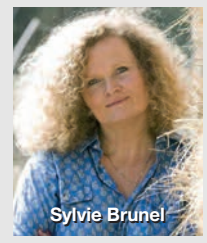
N° 1128 - VENDREDI 26 AOÛT 2011 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

Journées Pro 2011

07 sept. et **08 sept.** (9 h 00 à 17 h 00)

Ferme de la Lucine - Châteauvillain (Haute-Marne)


Sylvie Brunel

Matinée + déjeuner (sur inscription) : Interventions de Mme **S. BRUNEL (Conférencière, diplomée de la Sorbonne),** Messieurs **M. HORSCH, J.-C. FARDEAU (ancien Directeur de Recherche à l'INRA), B. CHOCHOY (agriculteur), G. SAUZET (CETIOM) et V. THIERRY (agriculteur).**

Après-midi : Présentation de **4 nouveautés** et démonstration de l'ensemble de la gamme de travail du sol et de semis **HORSCH**.

Demandez votre bulletin d'inscription au 03 25 02 79 80 ou par Email : horsch.france@horsch.com

HORSCH

L'agriculture par passion

▶ Sommaire



Premiers coup de sécateur dans l'Yonne *p.14*

Des vendanges marquées par la précocité

P 04 **Actualité** Côte d'Or
Production de miscanthus : on recrute !

P 05 **Actualité** Nièvre
Foire-concours de Corbigny: La qualité au rendez-vous

P 07 **Actualité** Yonne
Ferme pédagogique: Bienvenue à la ferme de Flo'

P 09 **Actualité** Bourgogne
Quatre Journées pour porter un autre regard sur le bocage bourguignon

P 17 **Filières** Élevage
Élevage porcin bio : Le plein air, «une évidence»

P 18 **Filières** Cultures
Variétés de blé: Diversifier la sole est le meilleur compromis

Fête du charolais

Carton plein à Saulieu



Saulieu a organisé sa 60ème fête du Charolais vendredi, samedi et dimanche derniers. Tous les paramètres étaient réunis pour assister à une belle fête de l'élevage. Les conséquences de la sécheresse se sont même reconverties en atouts, l'espace d'un week-end... *P. 03*

G. BUCHEZ

Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33 • Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00


TELESCOPIC 536.70
AGRI SUPER - 3,6 T - 7 m

Demandez la ***DEMO d'un*** FASTRAC 3230

JCB AGRI


FASTRAC 3200 - 3230
200 - 230 cv

LA PUISSANCE D'UN LEADER

NOUVELLE MUTUELLE EN FRAIS RÉELS*

«Réel partenaire de l'AGRICULTEUR depuis 1856»

AVIVA Assurances
(ABEILLE ASSURANCES)

Assure le risque GRÊLE depuis toujours !

MONGIN Jean-Jacques - FRANEY Stéphane
• 6, rue Dampierre (place des Cordeliers) Auxerre
Tél. 03 86 72 08 38 - Fax. 03 86 72 08 39
• 5 B, Route de Paris, Avallon
Tél. 03 86 31 90 13 - Fax. 03 86 31 69 84
E-mail: mongin-franey@aviva-assurances.com

** Selon conditions générales et particulières.*

l'Agenda

Côte d'Or

MSA Instants santé à Nolay
Les instants Santé de la MSA auront lieu, pour le canton de Nolay, du 26 au 30 septembre au centre social nolaytois.

Arnay-le-Duc
Concours ovins aujourd'hui
La cinquante-septième édition du concours national de reproducteurs ovins d'Arnay-le-Duc se déroule aujourd'hui vendredi 26 août, 483 animaux étaient inscrits mardi midi.

Épernay sous Gevrey
vide-greniers le 4 septembre
L'Association la Sparnacienne à Epernay sous Gevrey organise un vide-greniers le dimanche 4 septembre sur la place du village. 1.50€ le mètre linéaire. Renseignements et inscriptions au 06 09 06 18 48.

Nièvre

Calamités Jusqu'au 31 août pour faire votre déclaration
Les déclarations calamité doivent se faire par télédéclaration sur internet. Les éleveurs qui ne disposent pas d'internet peuvent réaliser leur déclaration avec l'aide de la Chambre d'Agriculture dans les bureaux décentralisés et à Nevers, et ce gratuitement. Ne tardez pas : vous avez jusqu'au 31 août inclus pour faire la demande d'aide au titre des calamités agricoles. N'hésitez pas à prendre rendez-vous en appelant au 03 86 93 40 00 de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h du lundi au vendredi.

Corbigny Concours de labours le 27 août
Les Jeunes agriculteurs du canton de Corbigny organisent leur concours de labour samedi 27 août sur l'exploitation de Cédric Colas, lieu dit Domaine Eugny à Chaumont. Début du concours à 14h00, démonstration de labours à l'ancienne, présentations de matériels... La remises des prix est prévue à 18h00 et sera suivie d'un vin d'honneur, puis d'une soirée "saucisses frites".

Dornes
Comice le 27 août
Le canton de Dornes organise son comice le 27 août. Au programme :
7 h : Concours de labour à Saint-Parize-en-Véry. Inscriptions au : 06 21 49 70 38
8h30 : Exposition d'animaux et mini-ferme, allée du château à Dornes. Démonstration de batteuse.
11 h : Inauguration officielle et vin d'honneur.
13 h : Repas sous chapiteau
14h30 : Spectacle Pom'Pom et danses. Exposition agricole, démonstration de voiture-tonneau (Simulation)
21 h : Soirée cabaret à la salles des fêtes
Réservation et renseignements pour le 27/08 au : 03 86 50 60 43
Le lendemain, dimanche 28 août à Dornes :
15h30 : corso fleuri avec la reine du comice et ses dauphines.
Animation folklorique.
En soirée : feu d'artifice et bal.

Instants santé pour le canton de Nevers du 19 au 23 septembre
Ce bilan de santé vous est offert.
Il s'agit d'essayer de préserver son patrimoine santé le plus longtemps possible, et nous pouvons vous y aider grâce à ces instants santé.
Pour cela 3 étapes :
S'interroger sur sa santé en remplissant soigneusement l'autoquestionnaire,
Bénéficier d'un bilan biologique et d'examens complémentaires,
Faire le point avec son médecin généraliste par une consultation spécifique avec les résultats du laboratoire.

L'étude collective des dossiers retournés par les médecins, permet à la Mutualité Sociale Agricole de connaître l'état de santé des populations agricoles, salariées et non salariées, pour essayer d'ajuster sa politique de santé et de répondre au mieux aux problèmes qu'elles rencontrent.
Le médecin généraliste reste toujours au centre du dispositif, son intervention axée sur la prévention est différente de celle, plus centrée sur le soin, qu'il a habituellement avec son patient. Si le bénéficiaire le souhaite son dentiste pratiquera un bilan bucco-dentaire gratuit.

Ces bilans de santé sont gratuits pour tous les assurés et ayant droits de la Mutualité Sociale Agricole.
Pour en permettre la bonne organisation, vous avez reçu dernièrement un imprimé d'inscription.

Il est impératif de le retourner au plus vite à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

Yonne

Bois de la Madeleine
Concours de labours le 27 août
L'association des «Amis des Bois de la Madeleine», près de Vézelay, organise samedi 27 août un concours de labour à l'ancienne réservé à des tracteurs n'excédant pas 60 CV. Animations diverses toute la journée : artisanat, ânes, expositions… Restauration rapide et buvette, avec le soir un dîner au feu de bois (adultes 16 € et enfants 8 €).
Renseignements et inscriptions au 03 86 33 31 80

St Sauveur
Portes ouvertes à la Cuma Coopensil
La CUMA Coopensil (Coopérative d'Utilisation de Matériaux Agricoles), vous ouvre ses portes à Saint-Sauveur en Puisaye (au hangar de la Cuma, en Zone Industrielle), samedi 27 août, de 14 h à 18 h.
Au programme : exposition de matériels agricoles, rencontre des agriculteurs locaux, fonctionnement d'une Cuma, comment s'organiser et travailler à plusieurs…
Rencontres, témoignages, débats… et partage d'un moment de convivialité autour d'un vin d'honneur.

Permanences
Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural
Prochaines permanences à :
Sens : à la Mairie, au 2e étage, les lundis 5 et 19 septembre de 9 h à 12 h.
Avallon : 9 avenue du 11 novembre, mercredi 7 septembre, de 9 h 30 à 12 h.
Auxerre : en nos bureaux, où nos conseillers juridiques vous reçoivent uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au 03 86 94 22 22

Villiers/Tholon
Marchés à la ferme aujourd'hui
Marchés à la ferme, vendredi 26 août, de 16 h à 20 h, à Villiers-sur-Tholon, chez la famille Boname, ainsi que samedi 27 août, de 15 h à 20 h, chez Didier Bonnemain, apiculteur, à Montacher-Villegardin
Seront présents les agriculteurs du réseau « Bienvenue à la ferme », pour vous proposer le meilleur des produits fermiers icaunais, dans un cadre authentique. Animations diverses
Renseignements : Famille Boname au 03 86 63 44 45 et Didier Bonnemain au 03 86 97 56 04

Chablis Fête de la nature le 4 septembre
Fête de la nature à Chablis, dimanche 4 septembre, avec pour thème : « la ferme, de 1900 à nos jours ». Messe de la Saint-Hubert, suivie d'un vin d'honneur, à 11 h
Animations diverses : stands pêche et chasse, ball trap, tir à l'arc, concours de trompes, chiens de rapport et de meute, animaux, artisans… Et pour les enfants : mini quads, balade poneys, visite de la volière etc.
Gastronomie bourguignonne assurée : œufs en meurette, jambon au Chablis, escargots, boudin etc…
Entrée 6 €. Gratuit pour les moins de 12 ans
Rens. au 06 08 10 86 66

Apecita Permanence le 15 septembre
La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra jeudi 15 septembre à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11

ANNONCEZ VOS RÉUNIONS ET MANIFESTATIONS DANS
Terres de Bourgogne
redaction@terres-de-bourgogne.net



▶ Installation

PRI info

Côte d'Or
Je transmets mon exploitation. Et vous ?
Vous vous interrogez sur votre cessation d'activité ? Un seul mot d'ordre : Anticipez ! Contactez le Point Info Transmission Association (PITA). Des conseillers vous aideront à clarifier votre projet et à trouver les réponses à vos questions. Ils pourront également vous accompagner dans votre démarche de recherche de repreneur ou d'associé en toute confidentialité (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84.

Nièvre
Vous souhaitez vous installer ?
Depuis le début de l'année 2011, le Point Info Installation a accueilli 111 personnes souhaitant s'installer dans les années à venir. Vous voulez vous installer en 2012 ou 2013 : sachez que les démarches sont nombreuses et qu'il est important de s'y prendre à l'avance. Contactez dès à présent le Point Info Installation à la Chambre d'Agriculture au 03.86.93.40.38 pour approfondir votre projet d'installation et entamer le Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP) (accueil financé par l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Nicole GABALDA – Responsable du Point Info Installation Nièvre.

Saône et Loire
Promouvoir les métiers de l'agriculture
Envie de communiquer sur votre métier ? De casser l'image que peut avoir l'agriculture même en milieu rural ? De permettre à des jeunes de franchir le pas ? Nous mettons en place des actions de promotion des métiers agricoles. Il s'agit de recevoir une classe de collège sur son exploitation et de faire partager votre expérience et votre passion avec les élèves (action soutenue par le Conseil Régional de Bourgogne). Renseignements auprès de Léa Romeu, animatrice chez les Jeunes Agriculteurs de Saône et Loire au 03.85.29.55.08 ou du Service Emploi de la FDSEA 71 au 03.85.29.55.30.

Yonne
Futurs retraités, la DICA est une obligation
2 ans avant l'âge théorique de votre retraite, en tant que chef d'exploitation, vous avez reçu via la MSA, une Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité.18 mois au plus tard avant la date prévisionnelle de votre cessation d'activité, vous devez renvoyer ce document CERFA à la Chambre d'Agriculture (Missions ODASEA), que vous ayez un repreneur identifié ou pas. Pour de plus amples informations, contactez Marc ABONNET au 03.86.94.21.95.

Fête du Charolais

Haute qualité pour la 60ème édition

Saulieu a organisé sa 60ème fête du Charolais vendredi, samedi et dimanche derniers. Tous les paramètres étaient réunis pour assister à une belle fête de l'élevage. Les conséquences de la sécheresse se sont même reconverties en atouts, l'espace d'un week-end...



Le Gaec Loiseau à Meilly-sur-Rouvres repart avec le prix de la Ville de Saulieu pour la deuxième fois en trois éditions.

«Quelle belle finition !» s'accordaient à dire professionnels, acheteurs, commerciaux, visiteurs et élus, le week-end dernier à Saulieu. L'édition 2011 s'est distinguée avec la présence de nombreux animaux bien finis. *«C'est un peu les conséquences de la sécheresse»* expliquait Jean-Michel Cap, président du comice agricole de Saulieu, *«les animaux inscrits à la fête du Charolais ont été privilégiés dans leur exploitation. Ils ont eu un gain d'aliments, de compléments et ça s'est vu sur la qualité. Résultat : nous avons eu une grande homogénéité avec une très belle finition»*. Les bovins étaient au nombre de 224 sous l'espace Jean Bertin. C'est 16 de mieux que l'an passé. *«Il y a eu un fort dynamisme des éleveurs, plusieurs locaux sont venus pour la toute première fois»* ajoute Jean-Michel Cap. Concernant les ventes, les organisateurs déplorent néanmoins quinze animaux n'ayant pas trouvé preneur (comme l'an passé), mais une hausse des prix de l'ordre de 0,30 à 0,40€/kg par rapport à 2010 a été enregistrée.

Du jamais vu en ovins

Le concours d'agneaux de boucherie a quant à lui battu des records de participation. *«Quarante-sept lots, c'est du jamais vu»* signale Jean-Marc Bidoire, technicien au syndicat d'élevage ovin. Comme pour les bovins, les animaux étaient très homogènes et d'une qualité *«remarquable»*. *«Les agneaux ont bien démarré au pré en mars-avril. Par la suite, la sécheresse ne les a pas totalement désavantagés. Les quelques centimètres d'herbe ont suffi. Dans le même temps, le parasitisme a été insignifiant. Les pluies sont ensuite revenues et l'herbe a permis de finir les agneaux»*.

Devant une telle qualité, pas moins de 95% des ovins ont logiquement été vendus. Non loin des moutons, les chevaux de Trait Auxois étaient également présents avec leur traditionnel concours qualificatif pour Semur, qui s'est déroulé samedi matin (voir palmarès). Autre étape immanquable de la fête : la 5ème exposition nationale d'aviculture. Celle-ci a su attirer 196 volailles, 265 pigeons et 273 lapins, propriétés ou ex-propriétés de 83 éleveurs de tout le nord-est de la France.

Horizon 2012

Cette édition aura été la dernière avant le grand rendez-vous de 2012, année où le Spécial Charolais viendra se greffer au concours sédélocien. Michel Baudot, président du Herd Book Charolais, l'a évoqué en annonçant *«500 bêtes et 10 000 visiteurs»* en plus l'an prochain. Jean-Pierre Fleury, président d'Interbev Bourgogne, a annoncé une prochaine *«grande»* campagne médiatique sur la viande bovine et a insisté sur l'importance des circuits courts pour renouer les liens entre consommateurs et producteurs. Dominique Chambrette, président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, a mis en avant le savoir-faire des éleveurs, l'exemplarité de l'opération paille et les difficultés rencontrées dans le sud du département (le report des annuités a une nouvelle fois été proposé). La sous-préfète Cécile Legrand, le sénateur Alain Houpert, le président du Conseil régional François Patriat et le président du Conseil général François Sauvadet, ont tous les quatre salué la grande solidarité agricole de ces dernières semaines. François Sauvadet a notamment annoncé le versement de 30% de l'enveloppe du dossier calamités dès le 15 septembre pour les premiers des 650 dossiers concernés.

AURÉLIEN GENEST



Cinq nouvelles exploitations ont fait leur apparition au concours. Parmi elles, le Gaec Desplantes de Beurey-Bauguay (Pouilly-en-Auxois).

▶ Le palmarès 2011

Bovins

Prix d'ensemble mâles naisseurs : 1er prix au Gaec Loiseau (Meilly-sur-Rouvres), 2ème prix pour le Gaec de la Croix Cargeot (Saint-Martin-de-la-Mer), **prix de l'excellence bouchère :** Gaec de Cherchilly (Marcheseuil), **prix d'ensemble mulottes :** Pierre Desloire (Maligny), **prix d'ensemble femelles naisseurs :** 1er prix au Gaec de Cherchilly, 2ème prix au Gaec Loiseau, **prix d'ensemble femelles non naisseurs :** 1er prix au Gaec de Montceau (89, Savigny-en-Terre-Plaine), 2ème prix à Etienne Vollot (71, Couches), **prix d'honneur femelle non naisseurs :** Pierre Desloire, **prix d'honneur femelle naisseurs :** Gaec Loiseau, prix de la Ville de Saulieu : Gaec Loiseau, **prix d'honneur mâles non naisseurs :** Gaec de Montceau, **prix d'honneur mâles naisseurs :** Jean-Louis Guenot (Liernais), **prix du Comice de Saulieu :** Jean-Louis Guenot, **prix de l'Ambassade du Charolais :** Jean-Guy Bourgeon (Ouroux-sous-le-Bois), **prix d'honneur culardes naisseurs :** Gaec de Cherchilly, **prix d'honneur culardes non naisseurs :** Denis Tarteret (89, Cussy-les-Forges), **prix d'ensemble culardes naisseurs :** Gaec de Cherchilly, **prix d'ensemble culardes non naisseurs :** 1er prix à Denis Tarteret, 2ème prix à Pierre Desloire, **prix d'honneur mulots :** Etienne Vollot, **prix d'honneur mulottes :** Gaec Biétry (Flagey-Echezeaux)

Équins (et sélections pour Semur)

Pouliches de 1 an : Alpha Quatre vents (Pierre Pasdermadjan, Saulieu), **pouliches de 3 ans :** Unique du hameau (Centre de promotion du cheval de trait Auxois), 2ème : Utha des Quatre vents (Pierre Pasdermadjan), **poulinières suitées :** 1ère : Seata du val (Michel Petit, La Motte-Ternant), 2e : Rosalie 25 (Gaec de Marcilly, Provency), 3ème : Ozo d'Beauvais (EARL Beauvais, Saint-Euphrône), **poulinières non suitées :** 1ère : Toscane 79 (Garance Berrier, Provency), 2ème : Olivia 9 (Pierre Pasdermadjan).

Avicole (pour les côte d'oriens)

Meilleur sujet lapin (prix Marcel Nazaret) pour Bernard Vassal (Viévigne), **meilleur sujet pigeon** (prix du Comice agricole) pour Gérard Dupaquier (Aubigny-lès-Sombernon), **meilleur sujet palmipède et ornement** (prix Serge Hornot) pour Quentin Duret (Minot), **meilleur sujet pigeons de forme :** François Fauvernier (Beaune).

Ovins

Prix d'honneur et meilleur agneau : Dominique Bizot (Braux) **1er prix :** Gaec Sivry (Thoisy-la-Berchère) et Gaec Ferroux (Savilly), **2ème prix :** Jean-Louis Guenot (Liernais) et Gaec Berthiot (Diancey), **3ème prix :** Xavier Jeannin (Liernais), Gaec Bertrand (Marcilly-Ogny), **4ème prix :** Axel Bigeard (Musigny), **5ème prix :** Gilles Lagneau (Précy-sous-Thil), **6ème prix :** Gaec de la Croix Cargeot (Saint-Martin-de-la-Mer), **7ème prix :** Jean-Marie Desserteau (Marcilly-Ogny), **8ème prix :** Dominique Bizot (Braux), **9ème prix :** Daniel Alexandre (Cussy-en-Morvan), **10ème prix :** Gaec Desplantes (Beurey-Bauguay).



Rendez-vous

Top départ pour la fête de l'agriculture à Aiserey



Ça y est ! Les Jeunes agriculteurs des cantons de Saint-Jean-de-Losne et Genlis/Auxonne ont débuté leur fête de l'agriculture. Tout s'agite pour les derniers petits réglages. Les visiteurs sont attendus dès dimanche matin sur le site de l'ancienne sucrerie d'Aiserey. Le compte-rendu en images dans la prochaine édition de Terres de Bourgogne.



AVENIR MOTOCULTURE
21 Arc sur Tille — **03 80 63 07 77**
21 Ménétreux-le-Pitois — **03 80 96 08 05**

BAZOLLES MOTOCULTURE
58 Bazolles — **03 86 38 97 09**

ETS GATELLIER
58 Suilly-la-Tour — **03 86 26 33 93**

SARL LUCAS
89 Cruzy-le-Châtel — **03 86 75 20 98**
Antenne à Nuit/Ravière — **03 86 55 71 56**
Antenne à Leuglay — **03 80 81 86 60**

SARL MORTIER
21 Censerey — **03 80 84 43 76**
71 St Bonnet — **03 85 24 72 05**

SOMAC
89 Perrigny — **03 86 94 25 70**
89 Soucy — **03 86 86 63 19**

CONDITIONS MORTE SAISON MAXI
FINANCEMENTS ADAPTÉS
+ TVA 0% au 20/04/2013*
* Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire
MASSEY FERGUSON

Production de biomasse

Miscanthus : on recrute !

La société Bourgogne Pellets, basée à Aiserey, souhaite implanter 200 hectares de miscanthus supplémentaires en avril 2012. Dix réunions d'informations auprès des agriculteurs auront lieu prochainement.



Les prochaines plantations de miscanthus auront lieu en mars et avril 2012.

Des réunions d'informations sur le miscanthus seront organisées par Bourgogne Pellets du 31 août au 13 septembre. Au nombre de dix, ces rendez-vous auront lieu dans les trois départements de la Côte d'Or, de la Saône-et-Loire et du Jura. L'objectif sera double pour la société spécialisée dans la production de biomasse : faire découvrir les nouvelles cultures pérennes aux agriculteurs (miscanthus mais aussi switchgrass) et leur apporter toutes les informations nécessaires pour décider ou non d'une implantation sur leur exploitation. *«Nous souhaitons implanter 200 hectares de miscanthus en début d'année 2012»* informe Philippe Béjot, chargé de mission à Bourgogne Pellets, *«pour cela, il nous faut trouver des surfaces. L'objectif n'est pas de planter 50 hectares par exploitation, mais plutôt deux, trois, voire cinq hectares»*.

Rendements intéressants

Environ 105 hectares ont été récoltés cette année. Il s'agissait de la première «moisson» de miscanthus depuis la création de Bourgogne Pellets. Ces 105 hectares correspondent à ce qui avait été planté en 2009, la production de la première année étant broyée. Les rendements ont été particulièrement satisfaisants car plusieurs parcelles ont dépassé les 10 tonnes de matière sèche par hectare (alors que des rendements oscillants entre 6 et 8 t MS/ha étaient attendus). *«En fait, il s'agit d'une demi-récolte. A ce stade, le potentiel de la parcelle est de 50%. On espère avoir des parcelles qui dépasseront 18t MS/ha l'an prochain»* signale Philippe Béjot. Les seuls mauvais rendements enregistrés cette année concernent des parcelles dans lesquelles le désherbage a été négligé. Le bilan quantitatif tombe alors à 5 t MS/ha.

Une demande grandissante

Près de 400 hectares de miscanthus ont été plantés depuis 2009 autour d'Aiserey. Bourgogne Pellets ne souhaite pas s'arrêter là et l'augmentation espérée des surfaces permettra de répondre à une demande croissante du marché. *«Le paillage horticole et la litière équine se développent très vite»* informe Philippe Béjot, rappelant le prix de 70€ la tonne de matière sèche payée à l'agriculteur. Il y a trois mois, la société commerciale Terr'nova a été créée par Bourgogne Pellets et une coopérative du Loiret produisant également du miscanthus. *«Les coûts vont être mutualisés et nous pourrons assurer une plus grande promotion du miscanthus»* affiche Philippe Béjot, qui animera les dix réunions prochainement prévues.

AURÉLIEN GENEST

▶ Programme des réunions (tous les rendez-vous sont à 9 heures)

Côte d'Or
- **Losne : mercredi 31 août à la salle des fêtes,**
- **Trochères : jeudi 1er septembre à la salle de la mairie,**
- **Aiserey: vendredi 2 septembre à la sucrerie,**
- **Lux : mardi 6 septembre à la salle polyvalente,**
- **Gerland : jeudi 8 septembre à la salle des fêtes,**
- **Flammerans : mercredi 14 septembre à la salle polyvalente.**

Saône-et-Loire
- **Allerey-sur-Saône : lundi 12 septembre à la salle face à l'église,**
- **Saint-Bonnet en Bresse : mardi 13 septembre à la salle polyvalente.**

Jura
- **Champdivers : mercredi 7 septembre à la salle polyvalente,**
- **Rye : vendredi 9 septembre à la salle polyvalente.**

Fêtes de l'agriculture : Bourgogne Pellets tiendra également un stand aux fêtes de l'agriculture qui auront lieu le dimanche 28 août à Aiserey et le 4 septembre à Chamblay dans le Jura.

Foire-concours

La qualité, pain quotidien de Corbigny

La 58ème édition de la foire-concours de Corbigny s'est tenue le 13 août dernier sur le champ de foire.



Les bœufs culards de Jean Simon ont à nouveau bénéficié des faveurs du jury.

On a envie de dire « comme toujours ». Car comme à l'habitude la qualité des animaux était au rendez-vous sur le champ de foire de Corbigny, à l'occasion de la 58ème édition de la foire-concours. Et car comme toujours, ou presque, Jean Simon a engrangé un grand nombre de récompenses, remportant à lui seul huit prix au cours d'une matinée qui aura permis de constater que la foire reste ancrée dans les traditions et demeure un évènement incontournable en pays Corbigeois.

Un foirail très animé

S'il est également une constante corbigeoise, c'est bien l'animation légère et agréable qui règne à Corbigny à l'occasion de ce traditionnel rendez-vous de la mi-août. Couplée à la tenue d'une immense brocante, la foire concours fait non seulement recette auprès des éleveurs mais également auprès des touristes nombreux en cette période, au pied du Morvan et qui se laissent aller à flâner entre les bovins, les ovins ou encore les équidés, témoins s'il en est, de la qualité du travail des éleveurs en Nivernais. Une véritable vitrine pour notre agriculture et sa diversité avec la présence appréciée en marge de la foire du syndicat avicole exposant poules, canards mais aussi lapins pour la plus grande joie des vacanciers.

Maintien des effectifs présentés en bovins

Autre fait marquant de cette foire, le maintien des effectifs d'animaux présentés en dépit de la crise impactant le secteur de l'élevage et ayant parfois raison de la motivation et de l'envie des producteurs. Il n'en demeure pas moins que la qualité bouchère des animaux aura favorisé des transactions à des cours soutenus, qui placent Corbigny sur le rang des foires les plus prisées du département. Il en était par ailleurs de même pour le concours ovins où l'allant général constaté s'est véritablement confirmé avec une hausse des animaux présentés (175 têtes) pour environ un tiers de ventes réalisées.

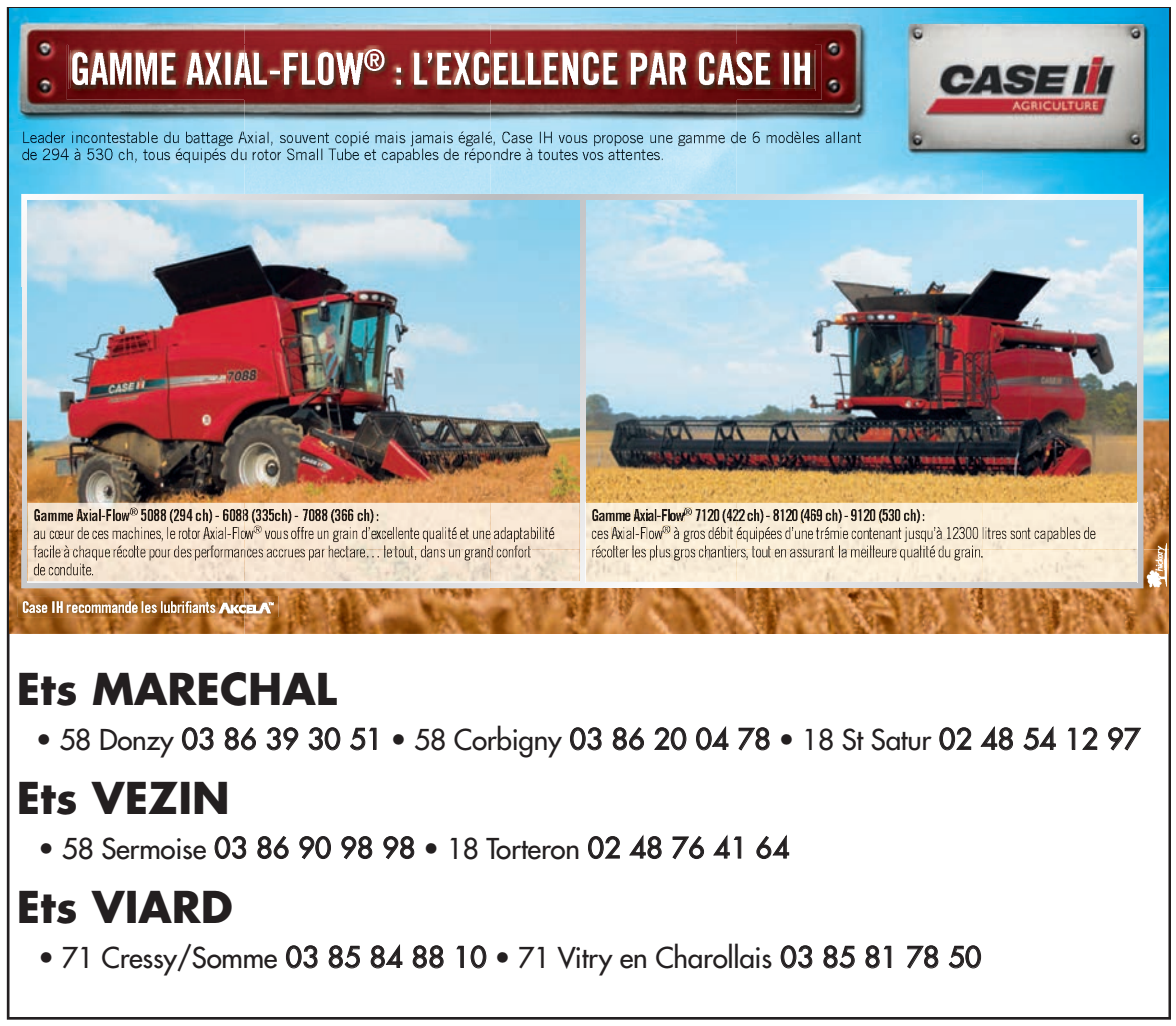
A l'heure des discours et en présence de Christian Paul, député de la Nièvre et de Joël Plu, représentant le Préfet, Gille Lorre, le président du comité des foires remerciait l'ensemble des partenaires pour les dons permettant chaque année la tenue de cette foire. Il n'oubliait pas en outre de rappeler que la crise subie par le monde de l'élevage devenait insoutenable et nécessitait toute la mobilisation des Pouvoirs publics. Car rappelons-le, en dépit de la mobilisation intense de la profession sur le dossier conjoncturel de la sécheresse, ni les «mesurettes» annoncées par le Président de la République en juin dernier, ni les initiatives isolées des partenaires sociaux et financiers des agriculteurs, ne permettront de redresser la barre. Seule l'année blanche peut désormais répondre à l'urgence sans oublier d'investir dans l'avenir et dans un plan structurel d'accompagnement de l'élevage susceptible de redonner envie et espoir aux éleveurs. *Affaire à suivre ….*

S.L – FDSEA 58


Le champ de foire comptabilisait pas moins de 175 ovins présentés au cours de cette édition 2011.

▶ Le palmarès 2011

Bœufs 4 dents et +
Prix d'honneur : Gaec du Montceau
1er, 2ème et 3ème prix : Jean Simon
Femelles 6 dents et plus
Prix d'honneur : Jean Simon
Génisses 6 dents
Prix d'honneur : Jean Simon
Génisses 4 dents
Prix d'honneur : Jean Simon
1er prix : Gaec du Montceau
2ème prix : Gaec du Montceau
3ème prix : Jean Simon
1er prix d'ensemble : Gaec du Montceau
2ème prix d'ensemble : Jean Simon
Génisses grasses 2 dents
Prix d'honneur, 1er prix, 2ème prix, 1er prix d'ensemble : Jean Simon
Génisses sans dents
Prix d'honneur : Ludovic Guillien
1er prix : Gaec Nandrot
2ème prix : Gaec Nandrot
1er prix d'ensemble : Gaec Nandrot
Génisses culardes 2 dents
Prix d'honneur, 1er prix, 2ème prix, 1er prix d'ensemble : Jean Simon
Génisses culardes sans dents
Prix d'honneur : EARL Gautheron
1er prix : Denis Pannetier
2ème prix : Denis Pannetier
2ème prix : Bernard Commaille
3ème prix : EARL Gautheron
3ème prix : Bernard Commaille
1er prix d'ensemble : Bernard Commaille
2ème prix d'ensemble : Denis Pannetier
3ème prix d'ensemble : EARL Gautheron
Bœufs culards sans dents
Prix d'honneur : Guy Perrin
1er prix : Jean-Pierre Bonnot
2ème prix : Jean-Pierre Bonnot
Génisses culardes 4 dents
Prix d'honneur, 1er, 2ème prix et prix d'ensemble : Jean Simon
Taurillons sans dents
1er prix : Ludovic Guillien
Taurillons culards sans dents
1er prix : Guy Perrin
2ème prix : Bernard Blondeau
3ème prix : Bernard Blondeau
Bœufs culards 2 dents
Prix d'honneur, 1er prix et 1er prix d'ensemble : Jean Simon
Génisses
Grand prix de championnat : Jean Simon
Bœufs
Grand prix de championnat : Gaec du Montceau
Bovins de race à viande
1er prix : Jean Simon



Ets MARECHAL
• 58 Donzy **03 86 39 30 51** • 58 Corbigny **03 86 20 04 78** • 18 St Satur **02 48 54 12 97**

Ets VEZIN
• 58 Sermoise **03 86 90 98 98** • 18 Torteron **02 48 76 41 64**

Ets VIARD
• 71 Cressy/Somme **03 85 84 88 10** • 71 Vitry en Charollais **03 85 81 78 50**

Filière ovine

Redressement progressif confirmé

La 34ème foire nationale aux reproducteurs ovins s'est tenue le 17 août dernier à Decize. Malgré des ventes en recul sur les animaux de sélection, le léger mieux constaté chez les producteurs se confirme.



Des animaux de qualité étaient présentés à Decize pour cette 34ème édition.

Plus d'animaux présents, un optimisme, certes mesuré, mais retrouvé. Voilà comment résumer en quelques mots l'état d'esprit dans lequel s'est déroulée la trente-quatrième foire nationale aux reproducteurs ovins du 17 août dernier à Decize. 250 animaux exposés par des éleveurs Bourguignons, Auvergnats mais aussi Berrichons et Creusois ont ainsi été l'objet de nombreuses convoitises, si ce n'est marchandes tout au moins visuelles, de la part des nombreux éleveurs mais aussi badauds présents sur le site en ce mercredi estival. Les uns et les autres ayant pu profiter des quelques animations mises en place par le comité d'organisation : démonstration de tonte et de chien de bergers.

Des ventes stabilisées depuis deux ans

Côté ventes, pas de réelle euphorie en dépit du redressement constaté de la filière. 57 animaux vendus, voilà pour l'aspect comptable et ceci, en dépit de la qualité des animaux présentés en race Texel, Suffolk, Berrichon du Cher, Ile de France Charmoise et bien évidement Charollais. L'effet du tracas lié à la sécheresse et à un hiver qui s'annonce rude probablement, car côté moral, force est de reconnaître que la soupe à la grimace qui s'était emparée ces dernières années des halles Decizoises a bel et bien laissé sa place à l'optimisme et à l'envie d'aller de l'avant pour les producteurs.

La PAC a redynamisé la production

La faute à qui, la faute à quoi ? En premier lieu à la PAC et à ce bilan de santé historique pour la production ovine. Sous l'impulsion de la FNO, et après des années de marginalisation, les éleveurs ovins ont pu bénéficier d'un revirement total de situation avec la mise en place d'un nouveau soutien à la brebis et aux surfaces herbagères qui a véritablement redonner un second souffle aux exploitations et à des trésoreries qui depuis des années nageaient en eaux troubles. Puis, en second lieu, à l'effet de la contractualisation adossée à l'aide ovine. Grâce à cette initiative commune à l'ensemble des acteurs de la filière, un meilleur système de gestion de l'offre a pu être mis en place avec un effet levier sur les prix à la production, salvateur pour les exploitations. En témoigne le niveau des cours des animaux de boucherie, qui s'est désormais relevé à des niveaux permettant aux éleveurs d'envisager l'avenir avec plus de sérénité et tout simplement de vivre, enfin, a peu près correctement de leur métier. Certes tout n'est pas encore rose et les difficultés conjoncturelles sont là. Mais si la filière ovine est encore sous perfusion, l'impression générale laisse à penser que la maladie lancinante et acharnée des dernières années a cédé sa place. Reste à la filière à poursuivre ses efforts sur le plan structurel et aux éleveurs à se donner les moyens d'aller collectivement plus loin.

S. L – FDSEA 58

FDSEA 58 La section des Anciens en pique-nique à Baye



Le groupe réuni chez Benoît Mathé, Trésorier de la FDSEA, avant de se rendre à l'embarcadère.

Avant que ne reprennent les hostilités syndicales, la rentrée arrivant à grands pas, les anciens exploitants de la FDSEA 58 ont décidé, l'espace d'une journée, de se laisser aller à la flânerie, au repos et au plaisir de se retrouver ensemble. Après la tenue de leur assemblée générale le 23 juin, et d'une journée détente ayant regroupée 51 personnes au musée de la Mine de La Machine, début juillet, ce sont près de 65 adhérents qui ont cette fois-ci pris part le 18 août à un pique-nique sur le bord de l'Etang de Baye, avant de s'embarquer pour une croisière de deux heures sur le canal du Nivernais, à la découverte des magnifiques voûtes de La Collancelle. De quoi se remettre en selle selon le président Jean Monais avant de se frotter d'ici quelques semaines au délicat combat amorcé par la SNAE et la FNSEA sur le financement de la dépendance. Sans oublier les retraites bien entendu …

S.L – FDSEA 58

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

Comice

Donzy a fait son «chaud»

Sous un soleil de plomb, Donzy a dignement fêté l'évènement, avec un comice traditionnel et apprécié qui, deux jours durant, a généré une véritable effervescence en Donziais.

«Chaud bouillant». Qualificatif aussi bien valable pour la météo que pour l'ambiance le week-end dernier à Donzy. Sous un soleil certes de plomb, mais qui a tout de même ravi les organisateurs et les nombreux participants à cet évènement majeur pour la ruralité Nivernaise, la version 2011 du comice en Donziais aura tenu toutes ses promesses.

Et cela démarrait fort dès le samedi avec l'organisation par le CCJA du traditionnel et toujours attendu, concours de labour cantonal. Sur les terres du Gaec Blanchard, l'habileté des concurrents se mesurait sur terre mais aussi du ciel, avec la très convoitée animation de baptême d'hélicoptère qui dès le début d'après-midi recueillait un véritable succès.

Un succès par ailleurs non démenti en soirée avec un bal gratuit tenu à la salle des fêtes et dont la fréquentation témoigna de la qualité et de l'engouement qu'aura généré ce week-end de fête. Puis les hostilités reprenaient dès le lendemain matin avec la messe célébrée en plein air et, clou de la journée, un magnifique défilé de char qui venait clore un week-end intense pour les âmes bénévoles mobilisées depuis plus d'un an, récompensées par la présence de milliers de spectateurs dans les rues de la commune. Ce n'est qu'à la nuit tombée que Donzy put définitivement baisser rideau, après qu'un dernier feu d'artifice ait, l'espace de quelques minutes, coloré le ciel étoilé de la Bourgogne Nivernaise et rendu à l'édition 2011 de ce comice et à son comité d'organisation un dernier hommage. Rendez-vous dans 7 ans …



Les nombreux candidats au concours de labour sur la ligne de départ … Climatisation « obligatoire » sous la canicule inondant la plaine à l'heure des hostilités.

S.L – FDSEA 58

Concours de labour Les résultats

Labour à plat

1. Alexandre Doudeau, 2. Dominique Doudeau, 3. Guillaume Blanchard, 4. Mélanie Ballenecker, 5. Jean-Baptiste Haghebaert, 6ème ex-aequo. Jérémy Jaupitre, Mickaël Bey, 8. Geoffroy Simeon, 9 ex-aequo. Hubert Legay, Jordan Vavon

Labour en planche

1. Jean-Denis Haghebaert, 2. Philippe Ballenecker

Ferme pédagogique

L'arche de Flo'

Agricultrice passionnée, Florence Pouteau a créé sur l'exploitation familiale une activité de ferme pédagogique. Une centaine d'animaux y mène une véritable «vie de château», pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Si Noé avait su, nul doute qu'il aurait posé son arche à Evry, chez les Pouteau, en terre Sénonaise… Pas sûr pour autant qu'il y ait trouvé de la place, il y a déjà du monde ! Vache, cochons, moutons, boucs, furets, oies, nandou, perruches..., ils sont plus d'une centaine à être présents. Ici, l'art de vivre se décline de belle manière, en osmose avec le monde animal, pour Florence, en harmonie avec le végétal pour Bruno son époux, céréalier et producteur de pommes de terre engagé depuis longtemps dans l'agriculture raisonnée.

«Le métier d'agriculteur, c'est de semer, planter, récolter, pour nourrir les animaux et les hommes… On va répéter la phrase tous ensemble !» La vaste grange prend des allures de salle de classe, avec Florence pour maîtresse d'école. Assis sur des bancs de bois, les *«élèves»* du jour sont attentifs. Ils sont une vingtaine, toutes générations confondues. Des voisins et des touristes, venus à la découverte du monde agricole, de ses métiers et animaux, de ses pratiques. Ce père de famille de la région parisienne ne repartira pas «bredouille» : *«ces petites graines noires, c'est du colza ? Moi je croyais qu'elles étaient jaunes !»* Le temps d'un petit quizz pour identifier les différentes graines de céréales, d'une caresse au lapin lâché en liberté, *«vas-y mon chaton, caresse-le, c'est mieux qu'une peluche !»*, d'une photo du coq de Java qui, un peu plus nerveux, s'envole au dessus des têtes, à peine posé sur la table…, il est temps de poursuivre la visite et retrouver le reste des pensionnaires. Juste quelques consignes d'usage : *«on ne court pas, on ne crie pas, on reste groupés !»*

«Non monsieur ! Le petit d'un cochon s'appelle un porcelet, pas un cochonnet !»

Direction l'enclos à cochons. Pour *«Knakie», «Herta », «Saucisse», «Christine»* (sic !), c'est l'heure du repas. Succès assuré auprès des enfants, en les voyant manger comme des… cochons bien sûr ! *«Qui peut me dire comment s'appelle le petit du cochon ?»*. Ce papa, sans soute amateur de pétanque pensait avoir la réponse… *«Mais non Monsieur, pas un cochonnet, un porcelet !»* Pour l'heure, ça se bagarre dans la pataugeoire. Charcutier, vietnamien ou chinois, chacun défend sa part, *«cochon qui s'en dédit !»* Passage par l'étable pour saluer *«Boîte à lait»*, superbe vache jersiaise de 3 ans. Le temps de se faire expliquer la différence entre le foin et la paille, de grimper à bord de la moissonneuse-batteuse, de nourrir *«Méchoui»*, le mouton.



Un peu de théorie avant les travaux pratiques

A la ferme de Flo', de *«Kebab»* le bouc à *«Galantine»* la pintade, en passant par *«Escalope»* la dinde, tout le monde, à part le tracteur, a un nom prédestiné ! Aucune mauvaise intention à cela, *«juste pour inciter les gens à se rendre compte que ce qu'ils ont dans leur assiette c'est vivant»*.

Tortues, perruches, lapins nains..., l'identification visuelle et tactile des animaux se poursuit. Au fait ! Comment reconnaît-on un *«papa perruche»* d'une *«maman perruche»*…? A la tache bleu au-dessus du bec pour le premier, bien sûr ! La visite parvient bientôt à son terme. Comme la voix de Florence ! Mais avant, direction les clapiers à lapins, pour une distribution générale de fourrage, l'enclos à moutons pour une dernière caresse, la mare aux canards. Les enfants en redemandent et les parents sont ravis ! *«Pourquoi on peut pas ouvert ?»* Désolé Jeanne, mais l'enclos doit rester fermé ! Et si les animaux se sauvaient, pas sûr qu'ils retrouvent une *«ferme du bonheur»* comme celle-ci sur leur chemin !

DOMINIQUE BERNERD


Et en plus, les animaux sont dressés !


Est-il bonheur plus grand que de donner à manger à une chèvre… ? Posez la question à Raphaël !


Qui n'a jamais rêvé de patauger dans la mare, avec les canards ?

▶ Bienvenue à la Ferme de Flo'

7 rue des Ramoneds - 89140 Evry
Tél. 03 86 95 29 80 - Email : flo.pouteau@wanadoo.fr
Site internet : www.bienvenue-a-la-ferme.com
Visites en famille ou entre amis.
En groupe pour les scolaires ou extra-scolaires (centres aérés, de loisirs, de vacances) Ateliers pédagogiques participatifs, etc.
Sur réservation de septembre à juin

La Forêt d'Othe
03 86 35 29 52

Bâtiments bois adaptés aux professions agricoles

Lamellé - Collé - Traditionnel
Charpentes bois - Maisons individuelles ossature bois
- Devis et première étude gratuits
- Bâtiment clefs en main.
- Pour production électrique: étude et pose de centrales photovoltaïques

La Forêt d'Othe - 89570 Turny
03 86 35 29 52
laforet-dothe.fr



Zone d'activité limitée à l'Yonne et l'Aube

▶ Distinctions

Nouvelles promotions dans l'Ordre du Mérite Agricole



Baudoin Delforge, directeur général du groupe Cavap-Vanagri, a été promu au grade de commandeur dans l'ordre du Mérite agricole par arrêté ministériel en date du 18 juillet 2011

Le département de l'Yonne une nouvelle fois à l'honneur, avec trois nouvelles promotions dans l'ordre du Mérite Agricole, décernées par arrêté du ministère de l'Agriculture, en date du 18 juillet 2011.

Elevé au grade de Commandeur : Monsieur Baudouin Delforge, actuel directeur général du groupe Cavap Vanagri à Molinons et de l'Union Brie Bourgogne Céréales. Figure emblématique du monde céréalier et coopératif, Baudouin Delforge est également président des bourses de commerces européennes, président de la bourse de commerce de Paris (céréales, matières premières agricoles), président de la Chambre arbitrale internationale de Paris, membre du conseil de direction spécialisé des céréales à titre d'expert auprès de France Agrimer.

Titulaire de la croix de Chevalier de la Légion d'honneur depuis 2007 et Chevalier de l'Ordre national du Mérite depuis 2003, il était officier du Mérite agricole depuis janvier 2005. Cette promotion au grade le plus élevé de commandeur, honore un professionnel de l'agriculture et à travers lui, tout un département et toute la région Bourgogne

Ont également été promus au grade de Chevalier :

Monsieur Jérôme Vincent, administrateur de coopérative agricole, à Chigy

Madame Bernadette Gerbault, enseignante en lycée agricole à Auxerre. A tous et à chacun, le journal Terres de Bourgogne adresse ses plus vives félicitations.

D.B.

Maïs ensilage

Récoltes : visiter les parcelles pour décider

L'année 2011 est précoce mais avec des semis très étalés. Il sera donc plus que jamais nécessaire de visiter ses parcelles avant de fixer ses dates de chantier



G. Coisel

Deux ou trois chantiers pourraient être nécessaires dans certaines exploitations pour récupérer un produit de qualité.

L'année 2011 est précoce, mais les semis ont été très étalés (deux mois). Les récoltes seront donc précoces pour les premiers chantiers mais vont durer dans le temps. deux ou trois chantiers pourraient être nécessaires dans certaines exploitations pour récupérer un produit de qualité (soudure, récolte principale, récolte derrière dérobées). Il sera donc nécessaire de visiter ses parcelles pour fixer ses dates de chantier et de ne pas suivre le mouvement des chantiers autour de son exploitation.

Valoriser les potentiels : ensiler à 32-35 % de matière sèche

Les températures cumulées et la pluviométrie de juillet-août ont récupéré des situations parfois difficiles. Le potentiel de rendement des maïs, compte tenu de leur état physiologique est intact, voire important, dans un grand nombre de parcelles de la zone. La fécondation s'est globalement bien déroulée et le remplissage des grains se fait dans de bonnes conditions. Il est donc urgent d'attendre le meilleur stade pour ensiler soit 33 à 35 % de matière sèche, quelles que soient les dates de semis.

Trois types de maïs sont observables sur le terrain

• Des maïs issus souvent de semis très précoces (fin mars tout début avril), relativement courts qui ont pu souffrir localement du manque d'eau, du manque de lumière, mais qui auront certainement un rapport grain-plante entière très important.

• Des maïs à fort développement végétatif, avec un peuplement homogène, semés première quizaine d'avril ou fin mai à l'arrivée des premières pluies. Pour ces maïs, il faudra tenir compte de l'impact de la masse végétative pour évaluer les taux de matière sèche si les conditions climatiques actuelles perdurent (maïs très vert). Elle peut diminuer de 1 à 3 points le taux global. Arvalis nous propose cette année une nouvelle grille de lecture qui tient compte de ce critère.

• Des maïs à levée étalée, semés du 15 avril au 15 mai qui présentent de forts écarts de maturité entre les plantes. La décision d'ensiler doit se faire à partir de la maturité de la population la plus représentée. Si c'est la première levée, viser 35 % de matière sèche pour cette population, si les levées plus tardives sont prépondérantes, cibler alors 30 % de matière sèche pour ces plantes, les premières levées dépasseront alors les 35%.

Prévisions théoriques des dates de récolte

Alysé organise sur le département de l'Yonne un suivi maturité des maïs à partir des données météo France complétées par une notation des floraisons femelles (50% des soies sorties) et une évaluation de la maturité des grains à partir de la grille Arvalis.

Les floraisons femelles ont démarré avec 2 à 3 semaines d'avance par rapport à la normale (1 juillet) jusqu'au 15 juillet (semis du 20 avril), voire mi - août pour les semis de fin mai - début juin.

Les sommes de températures cumulées depuis le semis et depuis la floraison femelle au 20/08 (110°c à rajouter aux données du tableau) laissent entrevoir un début des récoltes à 32% de matière sèche à partir du 28/08 pour la zone Puisaye (20 / 08 pour Auxerre) pour les semis les plus précoces (1er au 10 avril) et à partir du 5 septembre pour les semis du 10 au 20 avril. La maturité peut toujours être retardée ou avancée par des événements climatiques majeurs (insolation en fin de cycle ou faible température) non intégrés dans cette prévision.

Evaluer le taux de matière sèche fourrage de ses parcelles

L'approche théorique issue des cumuls de température **a pour objectif d'alerter**. Elle doit être complétée par votre observation au champ pour éviter toute erreur d'appréciation avant de réserver votre tour de récolte. La nouvelle grille ARVALIS jointe au document vous servira d'outil pour réaliser ce travail.

Prélevez plusieurs épis consécutifs sur une parcelle, à différents endroits, casser les épis en 2 et observer la répartition des différents types d'amidon pour en déduire l'estimation de la matière sèche. C'est à l'apparition de la lentille vitreuse (25 % matière sèche) que vous allez pouvoir commencer à prévoir la date de récolte.

Des informations supplémentaires sont disponibles sur : www.yonne.chambagri.fr ou sur www.caiac.fr

ALYSÉ

	CRUZY tonnerrois			GRANDCHAMPS puisaye			ST ANDRE avalonnais			AUXERRE Auxerrois		
	Cumul température récolte 32% matière séche du semis à la récolte : précoce 1390 à 1460°c - Demi précoce 1460 à 1540°c base 6- 30											
	Cumul température récolte 32% matière séche floraison femelle- récolte: précoce 560 à 600°c - Demi précoce 580 à 620°c base 6 - 30											
Cumul température au 10/08/2011	depuis le semis	floraison femelle	Prévisions récolte	depuis le semis	floraison femelle	Prévisions récolte	depuis le semis	floraison femelle	Prévisions récolte	depuis le semis	floraison femelle	Prévisions récolte
semis 01/04	1329	01-juil	26-août	1309	03-juil	28-août	1278	05-juil	30-août	1471	29-juin	
semis 10/04	1257	05-juil	28-août	1245	05-juil	29-août	1210	10-juil	02-sept	1393	01-juil	20-août
semis 20/04	1203	15-juil	03-sept	1198	15-juil	03-sept	1167	15-juil	06-sept	1328	05-juil	25-août
semis 01/05	1107	20-juil	10-sept	1106	20-juil	10-sept	1083	20-juil	14-sept	1216	10-juil	02-sept
semis 15/05	968	01-août	23-sept	975	01-août	21-sept	956	05-août	25-sept	1065	25-juil	15-sept
semis 01/06	811	15-août	10-oct	828	15-août	10-oct	808		10-oct	886	10-août	10-oct

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
S.A.S. BAILLY
BP 2 - 18240 SAVIGNY EN SANCERRE
Tél : 02 48 72 12 93 - Fax : 02 48 72 10 02
mail@baillysa.fr - site : baillysa.fr
HANGARS AGRICOLES - BATIMENTS D'ELEVAGE
BATIMENTS INDUSTRIELS ET ARTISANAUX
ETUDES ET DEVIS GRATUITS - QUALIBAT

▸ Zoom

Quelques repères pour réaliser son calcul à partir du stade lentille vitreuse

Entre 25 et 30 % de matière sèche, il faut 25°C base 6 pour gagner 1 point de matière sèche.

Au-delà de 30 % de matière sèche, 20° C base 6 – 30 seront nécessaires pour gagner l'équivalent

Plus simplement, gain d'1 point tous les 2 jours, de fin août au 10 septembre, 1 point tous les 2,5 jours, du 10 au 30 septembre

Quatre Journées départementales pour porter…

Un autre regard sur le bocage bourguignon

L'entretien des haies est une nécessité pour l'exploitation agricole, mais cette nécessité peut aussi générer de nouvelles ressources grâce à des solutions performantes d'entretien et de valorisation. Le bocage bourguignon peut être intéressant à valoriser pour le chauffage comme pour le paillage. Les Chambres d'agriculture de Bourgogne et la Fédération des Cuma de la Nièvre, avec leurs partenaires, organisent quatre journées départementales les 13,14, 15 et 16 septembre 2011.


Réussir

Bien conduites, les haies peuvent produire du bois, de l'énergie… et de la valeur ajoutée.

Au fil des années, l'évolution des pratiques agricoles et des contraintes du milieu, ont fait perdre aux haies une de leur fonction historique essentielle : la production de bois. Mais la contrainte de la taille demeure et les solutions se sont orientées vers des tailles courtes et latérales, la mécanisation permettant de contenir le développement des haies à moindre coût.

Simplification et rentabilité

Le renchérissement des énergies fossiles et l'évolution du contexte climatique et environnemental amènent maintenant à considérer différemment les éléments d'un bocage bourguignon qui pourrait être mieux exploité au regard de son potentiel énergétique. «*Une haie peut être rentable économiquement*», explique Étienne Bourgy, de la FDCuma de la Nièvre, en charge plus spécifiquement, avec Étienne Lalanne, de la mise en œuvre des quatre journées départementales organisées par les Chambres d'agriculture de Bourgogne et la FDCuma 58. «*L'entretien des haies est un poste de charge important en termes de coûts et de temps*» détaille Étienne Bourgy, «*Il est souvent assuré contraint et forcé, sans en tirer aucun parti. Mais on peut passer à une autre stade de valeur*».

Les matériels ont évolué, ils permettent une simplification de l'exploitation des haies, reste à faire évoluer le regard des exploitants sur les principaux éléments du bocage qui peuvent générer de nouvelles ressources. « *Le potentiel de ressources du bocage n'est pas toujours exploité* » confirme Étienne Lalanne, de la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire, «*et le changement de pratique de la haie basse, telle qu'elle est taillée aujourd'hui, à la haie haute, pour une valorisation en bois plaquettes comme litière ou pour produire de l'énergie, représente un vrai changement de culture*».

Le bois déchiqueté : une solution performante et économique

Étienne Bourgy revient sur les objectifs de ces journées : «*montrer les ressources possibles d'une haie qui peut être rentable économiquement sous certaines conditions et démontrer que les matériels existants peuvent en simplifier et en optimiser l'exploitation*». Les démonstrations et les exposés devraient répondre à toutes les questions que les exploitants en charge de l'entretien d'un bocage peuvent se poser :

Quelles ressources peut-on trouver dans la haie et pour quelle utilité : la production de piquets, la production de bois de chauffage, de bois d'œuvre, la production de plaquettes pour le chauffage ou le paillage… et comment valoriser cette ressource ?

A quelles conditions peut-on valoriser cette ressource inexploitée et la rentabiliser, comment gérer les éléments du bocage bourguignon afin d'en dégager une valeur économique optimale ?

Les exposés techniques, les témoignages, les visites et les démonstrations de matériels qui émailleront chacune de ces journées dans les quatre départements de Bourgogne vont apporter des réponses précises à ces questions essentielles. Avec une certitude, le bois de bocage représente une ressource de plaquettes qui peut être utilisée pour le chauffage comme pour le paillage. Le bois déchiqueté représente ainsi une solution performante pour valoriser bois et branchages pour le chauffage. Le confort, l'autonomie, le rendement et une production mécanisée sont les atouts de la filière bois déchiqueté. La haie, bois non marchand (aulnes, châtaigniers, saules, élagages de grands arbres…) peut maintenant être transformée en plaquettes de façon moderne et rationnelle et trouver ainsi un débouché intéressant pour le chauffage des habitations, des bâtiments professionnels agricoles ou des espaces collectifs en zone rurale. A cela quelques conditions : simplifier la récolte du bois en réduisant le temps des chantiers et améliorer l'entretien des haies de boisement en valorisant l'ensemble du bois disponible, y compris les branchages.

«*C'est parce que le bois retrouve une place économique et technique dans le système agricole qu'il faut s'interroger et exploiter différemment la haie afin d'en tirer profit*» ajoute Étienne Bourgy. En autoconsommation, cette exploitation permet de s'affranchir en partie du coût énergétique «marchand».

Etienne Lalanne insiste également sur la production et l'utilisation des plaquettes bois, en complément du paillage, pour les exploitations d'élevage. «*L'accent sera également mis dans ces journées sur la valorisation du bois plaquette comme litière, avec des témoignages d'agriculteurs ayant expérimenté cette technique*». Au final, il s'agit donc bien de présenter tous les services que peut rendre une haie en production, ce qui devrait amener à considérer et à entretenir différemment les divers éléments du bocage présents sur l'exploitation.

ANNE-MARIE KLEIN, EN COLLABORATION AVEC FRANÇOISE PIERSON DE LA CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE

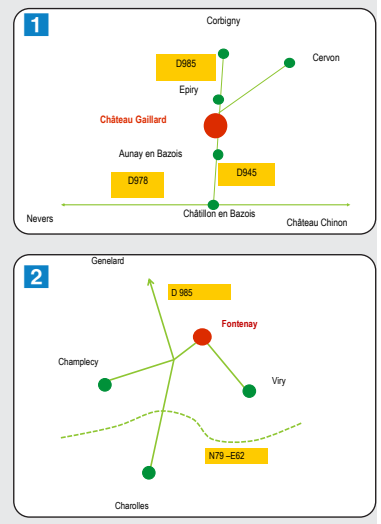
Programme et bulletin d'inscription (obligatoire) sur : www.bourgogne.chambagri.fr

Cette journée bénéficie d'un financement européen dans le cadre du Feader. Partenaires : Conseil régional de Bourgogne, ADEME, Réseau Bocages de Bourgogne.

▶ Rendez-vous

Quatre journées départementales

1. **Nièvre : le 13 septembre à Épiry, chez Monsieur Guillien.**
2. **Saône-et-Loire : le 14 septembre à la Maison communale de Fontenay.**
3. **Côte d'Or : le 15 septembre au Pôle agricole de Créancey.**
4. **Yonne : le 16 septembre à la Salle communale "les 3 âges" de Saint-Privé.**



Programme commun aux quatre journées

9h-12h15 Ateliers techniques en salle

Le potentiel en biens et services du bocage bourguignon (CUCM – réseau bocage de Bourgogne – CRPF, ONF, etc.)

Le bois du bocage : une ressource de plaquettes pour le chauffage, le paillage… (FDCuma 58 – Témoignages d'agriculteurs équipés – Espace info énergie…)

La voie de la rentabilité pour la haie (FDCuma 58 – CRPF – ONF – Fédération départementale de la chasse)

Les aides financières du «Plan bocage et paysage régional» (Conseil régional de Bourgogne)

Repas (de 15 à 20 €) : inscription obligatoire auprès de la Chambre régionale.

14h - 17h30 Démonstrations sur le terrain

La richesse de la haie à découvrir (PNR du Morvan – EPOB – LPO – FDC…)

Démonstrations de matériels : grappins-coupeurs, grappins débardeurs, déchiqueteuses à grappin, pailleuse avec plaquettes (animation par le relais agri-énergie).

Les aides financières pour s'équiper du Plan énergie climat Bourgogne (ADEME).

Visite d'une chaudière à plaquettes.

17h30 Pot de l'amitié



Juridique

Fusion de la DUE et de la DPE pour les employeurs de main-d'œuvre

Deux en un ! Depuis le 1er août 2011, la déclaration préalable à l'embauche (DPE) et la déclaration unique d'embauche (DUE) ont fusionné.

Si cette mesure de fusion, issue du décret du 16 juin 2011 (JO - 18 juin 2011), va dans le sens de la simplification des formalités d'embauche, la nouvelle déclaration préalable à l'embauche exige de la rigueur : rigueur sur le contenu, rigueur sur les procédures. Le principe demeure néanmoins : l'embauche d'un salarié (en CDI comme en CDD) ne peut intervenir qu'après déclaration nominative par l'employeur auprès de la MSA. Mais pour toute embauche à effectuer à partir du 1er août 2011, les modalités de la déclaration préalable à l'embauche (DPE) nouvelle formule, sont les suivantes :

1) Mentions obligatoires de la DPE

- Dénomination sociale ou nom et prénoms de l'employeur, code APE, adresse de l'employeur, numéro de système d'identification du répertoire des entreprises et de leurs établissements
- Nom, prénoms, sexe, date et lieu de naissance du salarié ainsi que son numéro d'immatriculation s'il est déjà immatriculé à la sécurité sociale ou à la MSA
- Date et heure d'embauche
- Nature, durée du contrat ainsi que durée de la période d'essai si son terme ou sa durée minimale excède 6 mois

Ces données sont utiles au calcul des cotisations dues pour l'emploi de salariés agricoles ainsi que pour l'affiliation du salarié aux institutions de retraite et de prévoyance complémentaires. Elles sont également nécessaires pour l'organisation de l'examen médical d'embauche.

2) Portée de la DPE

Par cette déclaration, l'employeur accomplit les déclarations et démarches suivantes :

- immatriculation du salarié à la MSA
- affiliation de l'employeur au régime d'assurance chômage
- demande d'examen médical d'embauche
- affiliation du salarié aux institutions de retraite et de prévoyance complémentaires

3) Transmission de la DPE

La DPE est transmise à la caisse de MSA du lieu de travail du salarié au plus tôt huit jours avant la date de l'embauche.

Trois types de modalités de transmission de la déclaration sont possibles :

- par voie électronique (www.net-entreprises.fr ; espace personnel sur le site de la caisse de MSA) ;
- par fax (formulaire à utiliser), l'employeur doit conserver l'avis de réception émis et le document transmis jusqu'à réception du document accusant réception ;
- par LRAR (formulaire à utiliser) à envoyer au plus tard le dernier jour ouvrable précédant l'embauche (cachet de la poste faisant foi). L'employeur doit conserver l'avis de réception postal et le document transmis jusqu'à réception du document accusant réception.

Si l'une des modalités n'est pas utilisable, l'employeur doit utiliser l'une des deux autres.

4) Preuve de la DPE

La MSA adresse à l'employeur, dans les cinq jours ouvrables suivant la réception du formulaire de déclaration, un document accusant réception de la déclaration et mentionnant les informations enregistrées. A défaut de contestations des données indiquées dans les deux jours ouvrables suivant la réception du document, il constitue une preuve de la déclaration.

L'employeur doit conserver ce document au moins jusqu'à l'accomplissement de la déclaration trimestrielle des salaires du salarié concerné.

5) Documents à remettre au salarié

L'employeur doit remettre au salarié une copie de la DPE ou de l'accusé de réception sauf si dans le contrat de travail il est fait mention de la MSA en tant que destinataire de la déclaration.

6) Contrôle et sanctions administratives

L'employeur doit pouvoir présenter l'avis de réception de la DPE s'il est encore tenu de le conserver (ou, s'il n'a pas reçu d'avis, les éléments permettant de vérifier qu'il a bien procédé à la DPE) à tout agent de contrôle (inspection du travail, MSA, douane, …). En cas de non-respect de l'obligation de DPE, l'employeur sera puni d'une amende de 4ème classe (750€) et s'expose à un délit de travail dissimulé.

7) Obligations de la MSA

Il appartient à la MSA de communiquer les informations contenues dans la DPE à chaque administration, service, organisme ou institution concerné et de conserver ces données pendant un délai de 6 mois.

SOURCE : FNSEA – SERVICE JURIDIQUE

Carte moisson

Spéciale rentrée des classes

La papeterie PAVHO est désormais partenaire national de la Carte moisson. Développée spécialement pour la rentrée des classes, cette nouvelle offre ouvre l'accès aux adhérents à des tarifs préférentiels d'ordinaire réservés aux seuls établissements scolaires. Un avantage non négligeable : les commandes sont livrées sur les exploitations. Fini de jouer des coudes dans les rayons de fournitures scolaires !

Si vous commandez tout de suite, vous pouvez être livrés en 72 h après règlement, sinon, la commande risque d'arriver après la rentrée !

Quelques précisions :

Livraison sur toute la France, à l'exploitation agricole

Franco de port à partir de 95 €

Minimum de commande de 30 € avec 8 € de participation aux frais de port

Règlement par chèque, après réception de la confirmation de la commande

Livraison sous 72 heures après réception du règlement

Venez découvrir le catalogue et les conditions de livraison à domicile sur le site de la carte moisson : www.carte-moisson.fr

Si vous n'êtes pas déjà inscrit, n'hésitez pas à le faire !

Pour tout renseignement : Sandrine Vatinelle, animatrice syndicale ou Martine Nigon, secrétaire, au 03 86 49 48 20

FDSEA DE L'YONNE



Emploi

Une formation mixte agriculture et viticulture

Des dispositifs sont mis en place pour former des salariés à travailler dans les exploitations agricoles et viticoles

Cette année la FDSEAY (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles de l'Yonne) en partenariat avec le CFPPA d'Auxerre La Brosse, innovent en mettant en place une Action courte qualifiante (ACQ) mixte agriculture et viticulture. Cette formation de 305 heures se déroule sur le mode de l'alternance, trois semaines en centre et six semaines en entreprise.

La Fédération et le CFPPA mettent en place cette action afin de former des ouvriers polyvalents, en conduite et entretien de matériels agricoles et en taille de la vigne. Elle se déroulera du **12 octobre au 16 décembre 2011.**

Ce dispositif, gratuit et indemnisé pour les stagiaires, est un tremplin vers un emploi agricole et viticole. Cette année douze places sont disponibles et sont réservées à des demandeurs d'emploi, âgés de 18 ans et plus, ayant un moyen de locomotion.

Cette formation théorique et pratique, qui se déroule à la fois en centre de formation (CFPPA Auxerre) et sur des exploitations icaunaises, permet aux stagiaires d'appréhender les connaissances nécessaires et les savoirs techniques de base ainsi que d'acquérir rapidement de nouvelles compétences en viticulture et/ou agriculture. Au programme : un module sur la connaissance, la conduite et l'entretien des engins agricoles ainsi qu'un module de taille de la vigne.

Une information collective à destination des demandeurs d'emploi et animée par la FDSEA et le CFPPA aura lieu au **Phare, 9 avenue Delacroix 89000 Auxerre, le jeudi 15 septembre 2011 de 10h à 12h.**

Les demandeurs d'emploi souhaitant intégrer cette formation ne doivent pas hésiter à nous contacter ou à venir directement à l'information collective. Cette action est financée par le Conseil régional de Bourgogne.

De plus, l'ACQ viticole est reconduite pour la troisième année. Elle permet de former des ouvriers viticoles opérationnels en travaux de la cave et en taille de la vigne. Elle aura lieu du **14 novembre 2011 au 30 janvier 2012.**

Pour tout renseignement veuillez contacter la FDSEA de l'Yonne (France Lahutte, animatrice emploi, 03 86 49 48 16 ou france.lahutte@fdsea89.fr) ou le CFPPA Auxerre La Brosse (Delphine Levasseur, 03 86 94 60 20 ou delphine.levasseur@educagri.fr)

FRANCE LAHUTTE
ANIMATRICE EMPLOI FDSEA 89

Élevage porcin bio dans le canton de Bligny-sur-Ouche (21)

Le plein air : «une évidence»

Un agriculteur adhérent au réseau Bienvenue à la ferme élève ses 160 porcs en plein air. Une particularité dans un secteur ultra-dominé par le hors-sol.



Les porcins restent un an sur l'exploitation. Ils seront vendus au détail au marché de Dijon ou dans la boutique de la ferme des Levées.

«*J'habite au paradis*» : Jacques Volatier est un agriculteur bio heureux. Installé depuis 11 ans à Echarnant dans le canton de Bligny-sur-Ouche, cet ancien urbaniste de métier a voulu changer de vie. En 2000, il opte pour un élevage de porcins en plein air. Pourquoi les cochons? «*La transformation permet de faire de la valeur ajoutée en ferme et le père de mon épouse était agriculteur et m'a donc apporté des notions techniques*» répond Jacques Volatier. Pourquoi en plein air? «*C'est une conviction de base, une évidence pour moi. Je recherche la qualité et à mon avis elle passe par là. Je ne voulais surtout pas faire des bâtiments, ne pas rentrer dans une économie totalement folle avec une super-productivité, de la croissance à outrance, des investissements qui ne s'arrêtent jamais*» enchaîne l'agriculteur âgé de 50 ans. La ferme des Levées, très isolée des autres habitations, était autrefois un élevage de bovins. Elle est aujourd'hui constituée d'une quarantaine d'hectares (75% en parcs pour cochons et prairies et 25% en cultures de céréales).

Une «*taille humaine*»

Avec ses 160 cochons mâles, tous vendus en détail au marché de Dijon (80%) ou à la boutique de l'exploitation (20%), la ferme des Levées emploie un boucher à plein temps et deux femmes à mi-temps, pour s'occuper du laboratoire local et des ventes. En terme d'emplois, la ferme représente donc l'équivalent de trois temps pleins, si l'on compte celui de Jacques Volatier. En ce qui concerne la production, trois à quatre cochons, d'un poids carcasse moyen de 120 kg, sont abattus à Beaune puis vendus chaque semaine. Le chiffre d'affaires annuel de la ferme des Levées s'élève à 180 000 euros et la marge atteint 18 000 euros. Jacques Volatier le sait, la production et les ventes pourraient être supérieures. «*Oui, on pourrait faire plus mais je veux pas*» affiche l'agriculteur bélinéen, «*l'idée est de faire quelque chose à taille humaine, environnemental, plus que bio. Il y a des lois de la nature à respecter et il faut donner du sens à ce que l'on fait*».

Large gamme de produits

Dans la pratique, les porcins sont achetés dans un élevage bio de Côte d'Or, sous sevrage à l'âge de six semaines. Une quinzaine de parcs les attend à Echarnant, mais seule la moitié de ces parcs sera occupée, dans un souci de roulement qui permet à l'herbe de repousser. Aucun intrant n'est utilisé sur l'exploitation. En ce qui concerne l'alimentation, les porcins sont nourris avec des céréales produites sur place ou achetées à des agriculteurs locaux. Au bout de la chaîne, dans les rayons de la boutique ou sur le marché dijonnais, une très large gamme de produits est disponible aux acheteurs. Viande fraîche, terrines, pâtés en croûte, jambon persillé, jambon à la moutarde à l'ancienne, tourtes et pâtés chaud, boudin, saucissons, grattons, pieds panés, conserves... Tout y est, au plus grand plaisir des consommateurs et de Jacques Volatier pour qui l'échange avec ses clients na pas de prix.

Aurélien Genest



L'exploitation bio de Jacques Volatier ne compte qu'une quarantaine d'hectares mais emploie trois temps pleins.



Variétés de blé

Diversifier la sole est le meilleur compromis

Cette année, de nombreuses nouvelles variétés font leur apparition et quelques variétés récentes confirment leurs bons résultats. Parmi ce large choix, quelles sont les variétés à implanter ou à tester dans nos régions ? Tour d'horizon de quelques variétés de références et des nouveautés par Aravalis-Institut du végétal.

En 2011, 29 nouvelles variétés ont été inscrites. Certaines nouvelles variétés amènent un gain de rendement par rapport aux anciennes, mais elles ont des profils agronomiques en retrait. A l'inverse, les variétés intéressantes d'un point de vue agronomique ont des rendements dans la moyenne. Ainsi, parmi ces variétés 2011 il n'et pas facile de trouver le parfait compromis. Le meilleurs compromis reste assurément de diversifier la sole de blé avec des variétés qui confirment leurs résultats et des valeurs sûres, tout en testant quelques nouveautés.

Parmi les inscriptions 2011, les variétés BPS qui attirent le plus l'attention sont Sokal et Allez-y :

- Sokal est une variété demi-précoce avec une productivité dans la moyenne, confirmant son potentiel de l'inscription. Cette variété présente un comportement vis-à-vis des maladies du feuillage d'un bon niveau et sa résistance à la verse est bonne. De plus cette variété possède un bon comportement vis-à-vis de la fusariose des épis avec une notation à l'inscription juste en dessous de celle d'Apache. Si cette notation se confirme cela pourrait élargir le choix des variétés à implanter en situation à risque. Ses PS sont d'un bon niveau, en revanche, ses teneurs en protéines sont relativement faibles. Son rendement est réalisé avec des grains très petits et un nombre d'épis dans la moyenne, cette variété est donc, à priori, à réserver aux sols profonds.

-Allez-y est une variété plus tardive, sur le créneau de Phare. Son niveau de productivité est dans la moyenne. Son profil agronomique est néanmoins intéressant puisqu'elle est assez résistante à la verse et aux maladies du feuillage, notamment à la septoriose. Elle est, de plus, peu sensible au piétin verse et serait résistante aux cécidomyies (information à confirmer). Cette variété est en revanche sensible à la fusariose des épis. Ses PS et ses teneurs en protéines sont dans la moyenne.

Parmi les autres variétés inscrites BPS en 2011, on peut citer **Pakito** et **Sweet**. Ces deux variétés réalisent une très bonne année en termes de rendement, ce qui confirme leur potentiel à l'inscription. Cependant Pakito a un profil agronomique en retrait en étant globalement assez sensible aux maladies du feuillage, notamment à la septoriose. Ses PS sont bons et ses teneurs en protéines plutôt faibles dû à une dilution par le rendement. Sweet possède un meilleur profil agronomique mais est assez sensible à la verse, ses PS sont moyens et ses teneurs en protéines en retrait.

Parmi les inscriptions 2010 Accroc et Compil font une année moyenne :

- Accroc est une variété inscrite BP qui a été reclassée en BPS suite à des tests en panification concluants. Cette variété est décevante en productivité cette année avec un rendement en retrait par rapport aux années antérieures. Elle est globalement assez sensible aux maladies du feuillage et à la fusariose des épis. Ses PS sont dans la moyenne et ses teneurs en protéines sont modestes. Cette variété barbue possède toutefois une tenue de tige très bonne et est résistante aux complexes mosaïques.

- Compil réalise une année très moyenne avec des rendements décevants depuis son inscription. Ce blé barbu est peu sensible à la septoriose, son comportement global aux maladies est donc bon en zone nord, mais dégradé en zone sud car cette variété est sensible à la rouille brune. Elle est assez sensible à la fusariose des épis. Sa tenue de tige est très bonne. Ses PS sont d'un très bon niveau, pas très loin de ceux d'Aarezzo et ses teneurs en protéines sont assez bonnes.

Du côté des variétés récentes, Goncourt et Aramis confirment leurs bons résultats :

- Goncourt en BPS réalise de nouveau une très bonne année sur de nombreux milieux. Cette variété est, de plus, peu sensible à l'ensemble des maladies du feuillage avec un écart rendement «traité/non traité» parmi les plus faibles (pour les quelques secteurs concernés, il faut noter que sa bonne note en rouille jaune semble se dégrader avec l'apparition de nouvelles souches). En revanche, cette variété est assez sensible à la fusariose des épis et sa tenue à la verse est moyenne. Ses PS sont modestes et peuvent devenir problématique en cas de récolte retardée par les pluies. A rendement équivalent, elle a tendance à faire plus de protéines que les autres variétés. Elle est en observation par la meunerie pour une deuxième année.

- Aramis en BP réalise son meilleur rendement depuis son inscription. Elle se comporte relativement bien sur les terrains superficiels grâce à ses composantes de rendement qui se basent sur un nombre d'épis faibles mais un PMG élevé. Cette variété a une très bonne tenue de tige mais est assez sensible à toutes les maladies du feuillage, notamment la septoriose et est assez sensible à la fusariose des épis. Ses PS sont dans la moyenne et ses teneurs en protéines sont modestes.

Et enfin les variétés de référence :

Malgré une mauvaise année dans de nombreux milieux, **Arezzo (inscription 2008)** fait partie des variétés de référence en BPS. En effet, cette variété barbue fait référence sur le critère PS depuis son inscription, tout en associant un profil agronomique intéressant. Elle est globalement peu sensible aux maladies du feuillage, à l'exception de la rouille brune. Son comportement face à la fusariose des épis est correct. En revanche, il faut noter que cette variété est sensible au piétin verse et que sa tenue de tige est moyenne. Elle fait son rendement avec un nombre d'épis relativement important et des PMG moyens, elle se comporte donc mieux en sol profond. Au vu des résultats de l'année, il semble que cette variété supporte mal les temps séchant en cours de montaison.

- Premio (2007) déçoit en rendement pour la troisième année consécutive. Malgré un profil agronomique intéressant et sa capacité à obtenir des teneurs en protéines élevées avec des PS dans la moyenne. Cette variété risque d'être détrônée dans la sole de blé par de nombreuses concurrentes.

- Altigo (2007) est une référence dans la catégorie des BP. Cette variété barbue a un niveau de productivité important et régulier sur plusieurs années. Son comportement vis-à-vis des maladies du feuillage est bon. Elle est assez résistante à la verse, résistante aux mosaïques et aux cécidomyies. Elle est cependant très sensible au piétin verse. C'est une variété à gros grain, à suivre en terres superficielles. Elle semble également bien se comporter en blé sur blé.

- Alixan (2005) est une variété régulièrement productive qui donne de bons résultats depuis plusieurs années. Elle est sensible aux maladies du feuillage et peu sensible à la fusariose des épis. Ses teneurs en protéines et ses PS sont modestes. C'est également une variété résistante aux mosaïques.

- Apache (1998) réalise de nouveau une très bonne année. Sa résistance à la fusariose des épis, ses bons PS et ses bonnes teneurs en protéines en font toujours une référence.

- Hystar (2008), variété BP hybride, conserve un rendement très régulier et très élevé par rapport aux autres variétés, en restant plus de 5% supérieure aux meilleurs lignées. Son profil maladies est bon avec une sensibilité à la fusariose des épis correcte. Ses teneurs en protéines sont en retrait mais ses PS sont corrects. Elle est sensible à la verse. C'est une variété résistante aux complexes mosaïques.

- Orvantis (2000) reste toujours dans la course depuis plusieurs années. Elle est sensible aux maladies et à la verse. Ses teneurs en protéines sont correctes et ses PS sont bons.

- Aubusson (2002) reste un bon compromis entre rendement et qualité pour les semis tardifs. Elle est globalement sensible aux maladies.

- Boregar (2008), testé depuis plusieurs années dans le Centre Bassin Parisien, donne de bons résultats. Cette variété barbue est tardive, sur le créneau de Phare. Elle a un très bon comportement aux maladies du feuillage, à l'exception de la rouille brune. Elle est sensible à la verse et à la fusariose des épis, mais fait partie des rares variétés résistantes aux cécidomyies. Cette variété réalise son rendement avec beaucoup d'épis, elle se comporte donc mieux en sol profond. A confirmer dans le nord de la région.

Bien entendu, d'autres variétés ont aussi leur place dans la sole de blé, car adaptées à des contextes particuliers ou à la faveur de contrats spécifiques correspondant à des marchés de niche bien identifiés. C'est par exemple le cas de Soissons.

Pour en savoir plus, Arvalis – Institut du végétal vient de publier une brochure intitulée *«Choisir ses variétés et traitements d'automne des céréales à paille»*. Ce document régional rassemble et analyse les résultats de l'année. A commander auprès de Arvalis – Institut du végétal, tél. 03 80 28 81 85 - fax : 03 80 28 81 89 au prix de 23,00 € TTC (port inclus).

MATTHIEU KILLMAYER
ARVALIS-INSTITUT DU VÉGÉTAL
BOURGOGNE-FRANCHE COMTÉ



Préventions

Incendie de fourrages : êtes-vous prêt à tout perdre ?

A chaque fenaison, différents facteurs peuvent entraîner une élévation de la température à l'intérieur des stocks de foin. Avec Groupama Rhône-Alpes auvergne, rappel des bons réflexes à avoir pour éviter des drames

Humidité trop élevée, tas trop volumineux, mauvaise aération et conditions de stockage… à chaque fenaison, ces différents facteurs entraînent une élévation de la température à l'intérieur des stocks de foin.
Les qualités nutritives du fourrage sont dégradées et la sur-fermentation peut provoquer un incendie aux conséquences dramatiques (temps de reconstruction et de redémarrage souvent longs, pertes financières…).
Rappel des bons réflexes à avoir en la matière et de quelques mesures simples pour diminuer les facteurs aggravants liés à ce type de stockage.

Bien conditionner son fourrage…

L'idéal consiste à faucher lors d'une période de beau temps suffisamment longue pour favoriser un séchage au sol rapide et homogène. Le taux maximum d'humidité varie en fonction du conditionnement du fourrage : en vrac : 20 % ; en balle ronde : 20 % ; en balle rectangulaire : < 17%.

…pour éviter les risques de sur-fermentation et leurs conséquences

Au-delà des taux maximum d'humidité, la sur-fermentation entraîne plusieurs risques :
- l'incendie : un des risques majeurs de la sur-fermentation qui a de nombreuses répercussions sur l'exploitation. Malgré l'intervention et l'indemnisation de l'assureur, le délai de reconstruction des bâtiments est souvent long, les locaux temporaires pour les animaux inadaptés, les conditions d'alimentation et d'hygiène dégradées, …
- des qualités nutritives détériorées : la sur-fermentation altère les qualités nutritives du fourrage (manque d'appétence, mauvaise digestibilité, développement de micro-organismes).
- des problèmes pulmonaires chez les hommes et chez les animaux dus aux moisissures ainsi que des avortements chez les animaux.
- des risques d'éboulement des balles qui se tassent avec l'humidité.
Tous ces risques ont des répercussions financières sur l'exploitation et pénalisent fortement les revenus de l'exploitant.

Comment stocker ?

1. Dans l'exploitation
- L'atelier d'entretien et de maintenance des tracteurs et matériels agricoles doit être indépendant ou à l'écart des autres bâtiments.
- Le stockage des fourrages doit être séparé :
• du lieu de remise des matériels et des équipements à moteurs thermiques,
• des sources potentielles d'inflammation : poste de soudage, atelier d'entretien…
• des produits combustibles : hydrocarbures,….
Pendant la phase de stockage, les fourrages et les produits combustibles doivent être à une distance suffisante des équipements électriques (sources d'éclairage de type halogène, câblages électriques et boîtes de dérivation).

2. Hors de l'exploitation
Lorsque le stockage est réalisé à l'extérieur des bâtiments de l'exploitation et/ou sur les terres de l'exploitation, il convient de :
- stocker à l'écart des voies de communication et des tiers, au minimum à 100 mètres des habitations,
- diviser les stockages avec un espacement de 10 à 30 mètres au minimum entre les tas.
Une fois le fourrage stocké, il est important de :
- mesurer le degré d'humidité avant de le presser grâce à une sonde hygrométrique,
- surveiller la température pour détecter un éventuel échauffement grâce à une sonde thermométrique à fourrage
- ne pas fumer et ne pas entreposer des produits combustibles à proximité.

Les bons réflexes

- Réaliser les travaux générateurs d'étincelles (meulage, soudage, ébarbage,…) à l'écart des produits et matériaux combustibles.
- Eviter de stationner les véhicules automoteurs à proximité des stockages de paille et s'assurer que le coupe batterie est actionné ou qu'un coupe batterie est mis en place.
- S'assurer que la zone de travail est équipée d'un extincteur accessible et vérifié annuellement.
- Faire vérifier régulièrement l'installation électrique par un professionnel.
- Veiller à avoir un rangement organisé.

La sonde thermométrique



Une fois le fourrage stocké, il convient de surveiller régulièrement la température du stock, comprise entre 30° et 45°, pour éviter toute sur-fermentation.
L'opération ne prend que quelques minutes par l'utilisation du matériel adéquate : la sonde thermométrique.
La SPARA propose des modèles de sondes dont le prix varie de 115 euros à 215 euros selon vos besoins : en inox, sonde mécanique, à lecteur électronique…

GROUPAMA RHÔNE-ALPES AUVERGNE

Plus de 200 articles de protection et de prévention sont disponibles en ligne sur le site de la SPARA : www.spara.fr

A noter...

Groupama, dont la responsabilité en tant qu'assureur est d'informer sur les moyens d'agir en toute sécurité, organise régulièrement des réunions de prévention. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre Chargé de clientèle…

Communiqué

Plan Végétal pour l'Environnement (PVE)

Dépôt des dossiers pour le 15 septembre 2011

Le plan végétal pour l'environnement (PVE) est un dispositif d'aide dont l'objectif principal est de préserver ou de restaurer la qualité de la ressource en eau par l'acquisition de matériels ou d'équipements agricoles spécifiques.
Le PVE s'adresse aux agriculteurs (individuels ou en société) et aux CUMA dont l'activité porte sur des productions végétales (hors surfaces en herbe).
Ce dispositif bénéficie d'aides européennes (Feader), du ministère en charge de l'agriculture, du conseil régional de Bourgogne, de conseils généraux (58 & 89) et des agences de l'eau.
Les dossiers de demande de subvention doivent être retournés à la DDT du siège d'exploitation pour le 15 septembre 2011.
Les formulaires de demande ainsi que la notice explicative peuvent être retirés directement auprès des DDT ou sur leur site Internet
www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr - www.nievre.equipement.gouv.fr - www.yonne.equipement-agriculture.gouv.fr

Les investissements aidés

Une liste de matériels éligibles a été définie au niveau régional afin de répondre aux enjeux environnementaux de réduction des pollutions par les produits phytosanitaires et les fertilisants. Ce sont notamment les matériels de désherbage mécanique, les aires de lavage et de remplissage du pulvérisateur, certains équipements du pulvérisateur permettant de maîtriser les apports, les volucompteurs programmables, potence, pesée embarquée des engrais, les systèmes de débit proportionnel à l'avancement, etc.
Des investissements pour «les économies d'énergie dans les serres existantes au 31/12/2005» sont également éligibles.
La liste exhaustive du matériel aidé figure dans les notices d'information.
Les équipements d'occasion ainsi que les équipements en co-propriété ne sont pas éligibles au PVE.

Le montant de l'aide

Les investissements éligibles doivent représenter un montant minimum de 4 000 € HT pour bénéficier d'une aide avec un plafond fixé à 30 000€ HT. Pour les GAEC, ce plafond est multiplié par le nombre d'exploitations regroupées dans la limite de trois et pour les CUMA il est porté à 100 000 € HT.
L'aide financière est de 20 % minimum, voire 40 % pour certains matériels prioritaires répondant à l'enjeu « réduction des pollutions par les produits phytosanitaires ».
Pour certains investissements non productifs réalisés sur le site de l'exploitation, le taux d'aide peut atteindre 75 % dans le cas de l'intervention d'une agence de l'eau.
En cas d'insuffisance de crédits, ne permettant pas de satisfaire toutes les demandes, les dossiers seront traités selon l'ordre de priorité défini par l'arrêté régional.

Les critères d'éligibilité

Être âgé d'au moins 18 ans et avoir moins de 60 ans au 1er janvier 2011
ne pas avoir déjà bénéficié d'une subvention PVE de 2007 à 2010
avoir son siège d'exploitation dans une commune éligible (voir liste sur la notice)

ATTENTION : l'investissement ne doit pas avoir été réalisé avant d'avoir reçu la décision d'octroi de la subvention.

Contacts :
• DDT 21 : Stéphanie Jacquot – 03 80 68 30 01 ou Samuel Michaud – 03 80 68 30 26
www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr
DDT de la Côte d'Or - 57, rue de Mulhouse – BP 53317 – 21033 DIJON Cedex
• DDT 58 : Florence Pawela- Mugneret – 03 86 71 71 71
Florence.pawela-mugneret@nievre.gouv.fr
www.nievre.equipement.gouv.fr
DDT de la Nièvre – 2, rue des Pâtis BP 30069 – 58020 NEVERS Cedex
• DDT 89 : Bruno Dunis – 03.86.40.19.20
www.yonne.equipement-agriculture.gouv.fr
DDT de l'Yonne - Service de l'économie agricole
Site 8 avenue du 4e RI – 3, rue Monge – BP 79 - 89000 AUXERRE Cedex

DDT 21 - 58 - 89



Vendanges 2011 en Côte d'Or

Une dernière semaine déterminante

Un jeune viticulteur de la région beaunoise livre ses impressions sur la prochaine récolte. Le millésime devrait être correct en quantité et très bon en qualité, *«si le soleil, le vent et le sec restent ainsi jusqu'à jeudi»*.



Le volnaysien Jean-Baptiste Cluzeaud, ici dans une vigne plantée en 1906 -la plus ancienne du Domaine-, annonce un millésime porteur et même «exceptionnel» si le temps est propice jusqu'au début des vendanges.

A Volnay, le Domaine Cluzeaud débute les vendanges jeudi prochain. Jean-Baptiste, jeune viticulteur de 28 ans, 8ème génération du domaine né en 1792, est plutôt optimiste au vu du temps ensoleillé des derniers jours. C'était du moins son état d'esprit en début de semaine, s'il n'a pas plu depuis: *«S'il n'y a pas de grêle ni de pluie avant la récolte, nous aurons un très bon millésime, les promesses seront nombreuses»*. La *«réserve»* du jeune viticulteur est légitime : *«la grêle ne pardonne pas, la détérioration est immédiate. Je me souviens de l'année 2001 où les dégâts avaient été de l'ordre de 50%»*. L'apparition de pourriture, autre événement à éviter, est déjà constatée sur certaines grappes mais les proportions des dégâts restent acceptables. Si le mauvais temps revient, la pourriture pourrait se développer davantage.

Trois semaines d'avance

Quoiqu'il advienne, la qualité du millésime ne sera aucun cas altérée puisque le domaine Cluzeaud vendange entièrement à la main, ce qui permet un tri efficace.
A Volnay, les vendanges 2010 n'avaient commencé que le 22 septembre....*«L'année est bien précoce. L'avance du printemps ensoleillé est toujours là, même si la météo pluvieuse de juillet a calmé la pousse de la vigne»* signale Jean-Baptiste Cluzeaud. *«Les millésimes d'années précoces sont généralement toujours bons»* ajoute le jeune viticulteur, *«et les années en 1, généralement, c'est tout ou rien !»*. Jean-Baptiste Cluzeaud mise cette année sur un taux de sucre *«important»* et de *«riches concentrations»* pour un millésime de haute qualité.

Phase de préparation

Comme tous les ans, une vingtaine de vendangeurs sont attendus pour une durée de cinq à six jours de travail. Étudiants, demandeurs d'emploi, jeunes retraités, vacanciers ou salariés : les vendangeurs ont des profils très variés. En les attendant jeudi en début de matinée, le domaine Cluzeaud prépare actuellement la cuverie, le matériel, et suit l'évolution de l'état sanitaire et de la maturité des raisins afin de savoir dans quelle parcelle débuteront les vendanges.

AURÉLIEN GENEST

Erratum

Précision concernant le barème des vendanges p 13 dans notre dernière édition, l'indemnité de logement est de 0,90 € par jour et l'indemnité de panier est de 5,38 €.

Bilan pré-vendanges dans l'Yonne

Des vendanges marquées par la précocité

Les premiers coups de sécateurs viennent d'être donnés dans l'Yonne, dans les vignes destinées à l'élaboration du crémant. Une semaine tout juste après la traditionnelle réunion de pré-vendanges qui s'est tenue au lycée la Brosse mardi 16 août.

Une réunion a été organisée conjointement par la Chambre d'agriculture et la FDSEA de l'Yonne, la Confédération des Associations Viticoles de Bourgogne (CAVB), ainsi que le BIVB. Conseiller viticole à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Guillaume Morvan a retracé les différentes étapes de la campagne marquée par un maître mot: précocité. D'une manière générale, l'année 2011 se range, à l'image de 2003 et 2007 parmi les 3 années les plus précoces de ces 8 dernières années. Même si l'humidité enregistrée en juillet a quelque peu tempéré cette avance. D'un point de vue climatique, l'on a enregistré ponctuellement quelques gelées de printemps dans les derniers rangs ainsi que des symptômes d'échaudage. Globalement, le vignoble icaunais a été relativement épargné par la grêle, à l'exception en Chablisien, du secteur Chablis/Fontenay, marqué par l'épisode orageux du 28 juin. La précocité a débuté au moment du débourrement, avec près de 6 jours d'avance sur la moyenne décennale. Une avance qui a progressé jusqu'à la floraison, avec un gain de 5 jours par rapport à 2007 et une vingtaine de jours sur la moyenne des 10 dernières années. Pour ensuite être reperdue jusqu'au début véraison, conséquence directe des conditions météo peu favorables. Concernant l'état sanitaire, d'une manière générale, pas de mildiou et peu de tordeuse printanière. Toujours de l'oïdium en revanche, en corrélation peut-être avec un début véraison qui a tardé à se faire, notamment en Chablisien. Côté pourriture, la vigilance reste de mise, avec actuellement 10 % de fréquences d'attaque sur le Pinot Noir et 14 % sur le Chardonnay, même si au final, l'intensité d'attaque de la parcelle est négligeable, en dessous de 1%. Déjà de la pourriture grise constatée, avec ponctuellement de la pourriture acide, principalement en Chardonnay.

Une maturation homogène

Les résultats du suivi de maturation sont assez proches pour le département de l'Yonne de ceux présentés par le BIVB pour la région Bourgogne. En crémant, un 1er prélèvement effectué le 8 août donne un peu moins de 130 g/l de teneur en sucre et en acidité totale, des résultats légèrement en dessous de 10 g.
Pour ce qui est des vins tranquilles et notamment du chablis, un prélèvement effectué le 8 août montre une teneur en sucre de 129g/l. La maturité de 190g/l devrait être atteinte à la fin de cette semaine, voire le 1er week-end de septembre en cas d'évolution lente. Côté acidité, des valeurs assez importantes constatées au 11 août, à 10,3 g.
Pour le pinot noir (prélèvements effectués sur Irancy), on était au 11 août, à 148 g/l de sucre, avec là aussi une maturité à 190 g devant être atteinte fin août, début septembre. Un décalage assez marqué avec le Chardonnay, à l'image du reste de la Bourgogne. Côté acidité, on enregistre 8,7 g. Concernant les pH : 2,92 sur Irancy et 2,79 pour les chablis. Des niveaux un peu importants s'expliquant essentiellement par la teneur en acide malique (9,1 g pour le Chardonnay). Les valeurs en potassium sont globalement en baisse par rapport à la moyenne : 1 260 g pour les chablis et 1 340 g pour l'Irancy.
Au final, sans parler de caractéristiques ni de qualité millésime, mais uniquement d'équilibre sucre/acidité, l'année 2011 devrait se rapprocher des années 2004 et 2008.

D. BERNERD

Juridique *Complément d'information "Spécial vendanges"*

Durée de travail maximale hebdomadaire

Côte d'Or La durée maximale hebdomadaire de travail de 48 heures pourra être dépassée dans la limite de 60 heures. Une dérogation est en effet accordée pour une durée de quatre semaines maximum dans une période s'étalant entre le 17 août et le 17 septembre 2011 pour les salariés âgés de 18 ans et plus affectés aux travaux liés à la vendange. L'employeur devra accorder en contrepartie un repos payé, égal à 25 % du temps de travail accompli en heures supplémentaires au-delà de 48 heures avant le 31 janvier 2012. Pour le personnel temporaire, une indemnité correspondante au droit acquis peut être versée.

Nièvre Aucune dérogation n'est accordée. La durée légale maximale hebdomadaire s'applique, soit 48 heures.

Yonne La durée maximale hebdomadaire de travail de 48 heures pourra être dépassée dans la limite de 60 heures par tous les salariés (salariés permanents, salariés embauchés sous contrat à durée déterminée, salariés d'entreprises de travail temporaire). Cette dérogation est accordée pour toute la durée des vendanges pour les salariés de 18 ans et plus affectés aux travaux liés à la vendange. L'employeur devra accorder en contrepartie un repos payé, égal à 25 % du temps de travail accompli en heures supplémentaires au-delà de 48 heures avant le 31 janvier 2012.
Pour le personnel temporaire, une indemnité correspondante au droit acquis doit être versée.
Chaque entreprise doit transmettre le bilan détaillé de l'utilisation de cette dérogation à l'inspection du travail au plus tard le 31 janvier 2012.

Durée maximale quotidienne

Il est possible de dépasser la durée maximale quotidienne de travail de 10 heures dans la limite de 12 heures. Ce dépassement ne peut excéder 2 heures par jour pendant un maximum de 6 journées consécutives.

Travail du dimanche et majoration de 50 %

L'article 34 de la convention collective des exploitations et entreprises agricoles de Côte d'or, Nièvre et Yonne prévoit que « toutes les heures de travail du dimanche, effectuées par les salariés totalisant plus d'un mois d'ancienneté, sont payées au tarif normal majoré de 50 %». Aucune majoration pour travail du dimanche n'est due aux salariés ayant moins d'un mois d'ancienneté, ce qui est souvent le cas des vendangeurs. Mais dès lors que le vendangeur a fait plusieurs campagnes ou a été salarié saisonnier chez le même employeur, lui permettant ainsi de totaliser une ancienneté supérieure à un mois, cette majoration sera due.

Travail des jeunes

Le travail des jeunes de plus de 14 ans est autorisé pendant les vendanges sous certaines conditions. Tout d'abord, il convient de respecter son rythme de travail (une pénibilité réduite, ce qui exclut le poste de porteur et pas d'astreinte au rendement), ainsi que les consignes suivantes :

Jeunes de 16 à 18 ans
- Autorisation parentale obligatoire
- Déclaration PREALABLE d'emploi d'un jeune de moins de 16 ans à l'Inspection du travail (modèle de déclaration consultable sur le site de la préfecture)
- Maximum 32 h par semaine (35 h pour les plus de 15 ans)
- 7 h par jour
- Aucun travail de 21 h à 6 h
- Repos quotidien de 14 h
- 2 jours de repos consécutifs dont le dimanche
- Salaire : barème vendanges

Jeunes de 14 à 16 ans
- Autorisation parentale obligatoire
- Maximum 35 h par semaine
- 8 h par jour
- Aucun travail de 22 h à 6 h
- Repos quotidien de 12 h
- 2 jours de repos consécutifs dont le dimanche
- Salaire : barème vendanges

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Viande bovine

MOULINS-ENGILBERT Sicafome - marché du 23 AOÛT

	E	U	R	O
Taurillons 400 à 500kg (1030 à 1190 €)	-	2,40 à 2,54	-	-
Taurillons 500 à 600kg (1120 à 1360 €)	-	2,18 à 2,36	-	-
Broutards 250 à 300kg (730 à 850 €)	-	2,73 à 2,98	-	-
Broutards 300 à 350kg (810 à 900 €)	-	2,66 à 2,74	2,50 à 2,66	-
Broutards 350 à 400kg (980 à 1050 €)	-	2,53 à 2,67	2,39 à 2,53	
Broutards 400 à 450kg (1030 à 1150 €)	-	2,48 à 2,70	-	-
Broutards 450 à 500kg (1130 à 1200 €)	-	2,50 à 2,70	2,40 à 2,50	-
Laitonnes 220 à 300kg (550 à 680 €)	-	2,24 à 2,43	2,18 à 2,26	-
Laitonnes +300kg (690 à 870 €)	2,37 à 2,66	2,06 à 2,35	1,97 à 2,11	-
Génisses 12/24 mois - 400kg (700 à 780 €)	-	2,14 à 2,32	-	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450 kg (880 à 930 €)	-	2,02 à 2,22	-	-
Génisses 12/24 mois + 450 kg (900 à 1310 €)	2,21 à 2,30	1,97 à 2,21	-	-
Génisses 24/36 mois (790 à 1940 €)	2,00 à 3,27	1,80 à 2,07	1,67 à 2,01	-
Vaches suitées mâle/femelle(1070 à 1600 €)				
Vaches -5 ans	2,03 à 2,35 (1300 à 1770€)	1,70 à 2,13 (900 à 1540€)	1,53 à 1,76 (730 à 1110€)	-
Vaches 5 à 10 ans-	2,20 à 2,31 (1600 à 1770€)	1,55 à 2,02 (940 à 2070€)	1,50 à 1,75 (910 à 1200€)	-
Vaches +10 ans	-	1,53 à 1,87 (950 à 1550€)	1,38 à 1,70 (850 à 1200€)	-
Taureaux (1320 à 1810 €)		1,59 à 1,65	-	-

LES TENDANCES
Apports plus importants et de bonne qualité, permettant d'attirer d'avantage d'acheteurs dans toutes les catégories, et de commercialiser 96% des bovins présentés. **BOVINS : 929**

BROUTARDS/TAURILLONS/GÉNISSES/ LAITONNES : L'offre ne couvre pas la demande. Vente quasi totale très active à des tarifs en hausse sensible dans toutes les catégories d'export.

VACHES/GÉNISSES 30 MOIS : Cours facilement reconduits après plusieurs semaines de hausses des tarifs. Très peu d'invendus malgré une offre bien plus importante.

TAUREAUX : Forte demande et cours en progression, notamment dans les sujets valablement vaccinés pour l'exportation.

EFFECTIFS
Bovins gras : 0 • Broutards :223 • Génisses + 2 ans : 44 • Génisses - 2 ans : 81 • Laitonnes 118 • Taureaux : 5 • Taurillons : 98 • Vaches : 293 • Vaches suitées : 16 • Veaux : 5 • Culards : 19 • Divers : 11

DIVERS : Taurillons culards : 312 à 535 kg 910 à 1400 € (2,62 à 3,13) - Laitonnes culardes : 210 à 262 kg 970 à 1160 €
Génisses 18 mois culardes : 314 à 522 kg 1340 à 2160 € (3,13 à 5,02) - Génisses 18 mois formée : 450 à 514 kg 1230 à 1510 € (2,73 à 2,94)

Viande bovine

Bovins destinés à l'engraissement

Commission interdépartementale de Dijon

Du 16 au 21 AOÛT. Prix indiqués en euro/kg vif, départ exploitation

Cat.	Âge.	Poids	Classe	Semaine précédente		Semaine en cours	
				Cot. rég	Diff.	Cotation	Écart
MÂLES	6/12 mois	250	E	inc.		inc.	-
			U	inc.		inc	-
			R	inc.		inc	-
		300	E	inc.		inc.	
			U	2,47	=	2,48	0,01
			R	2,38	-0,02	2,39	0,01
		350	E	inc.		inc.	-
			U	2,46	0,01	2,50	0,04
			R	2,39	0,02	2,42	0,03
		400	E	inc.		inc.	
			U	2,45	0,02	2,48	0,03
			R	2,37	0,04	2,40	0,03
	12/18 mois	450	E	inc.		inc	-
			U	2,39	0,03	2,41	0,02
			R	2,29	0,04	2,31	0,02
		500	E	inc.		inc.	-
			U	2,31	0,04	2,35	0,04
			R	2,21	0,01	2,25	0,04
FEMELLES	6/12 mois	270	E	inc.		inc.	-
			U	2,13	0,01	2,17	0,04
			R	inc.		inc	-
	12/24 mois	400	E	inc.		inc.	
			U	1,98	0,03	2,01	0,03
			R	inc.		1,97	-

Viande bovine

Sicagemac - marché du 22 Août

CORBIGNY

Bovins : 344	**Prix moyen par animal**	**Prix moyen par kilo**
Broutards (195-365 kg)	450-930	2,32-2,73
Broutards (370-400 kg)	860-1060	2,33-2,67
Taurillons herbés (360-440 kg)	840-980	2,24-2,53
Taurillons (515-620 kg)	1190-1350	2,00-2,47
Laitonnes (280-325 kg)	610-730	2,13-2,24
Génisses 16-24 mois (325-455 kg)	760-980	1,84-2,39
Génisses 24-36 mois (585-605 kg)	1090-1140	1,80-1,95
Vaches légères	730-1010	
Vaches entre deux	1030-1210	
Vaches lourdes	1230-1450	

LES TENDANCES
Apports plus importants dans l'ensemble des catégories et de bonne qualité.
Forte demande en mâles et femelles d'export, cours toujours en progression.
Une présentation plus importante et de belle qualité en vaches maigres permet de mobiliser l'ensemble des acheteurs entraînant une vente quasi-totale et rapide des animaux présentés à des tarifs plus fermes
Divers :
Génisses formées en 2010 pesant de 404 à 498 kg vendues de 1140 à 1810 euros soit 2,81 à 4,05 du kg vif.
Marchés aux culards et bêtes de formes le lundi 12 septembre, pensez à annoncer vos animaux !!
Bovins gras : 32
Vaches de viande : 3,20 à 3,58 euros le kg /viande
Génisses de viande : 3,40 à 3,70 euros le kg /viande
Forte demande, vente totale à des tarifs en nette progression.

PROCHAIN MARCHÉ BOVINS et OVINS : LUNDI 29 AOÛT 2011 aux horaires habituels.

Des professionnels à votre service

ÉQUIPEMENT BÂTIMENT D'ÉLEVAGE
bovins - ovins - équins
Nous avons toujours 1 SOLUTION TECHNIQUE et le choix de 5 MARQUES
MAZERON AGRI-JUBEL GUERLETUB COSNET La GEE patura L'Eleveur Bourguignon
Jean-Paul CLERGET - **06 80 34 11 73**



• **Travaux de battage de maïs et tournesol**
• Claas Lexion
• Cueilleur 6 rangs FANTINI avec broyeur
EARL **de la SANS FONNAISE**
21600 DOMOIS - 06 13 14 46 93

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Viande bovine

Gros bovins entrée abattoir

Commission interdépartementale de Dijon

du 15 au 21 AOÛT. Prix indiqués en euro/kg. NC

		Cotation	Écart
Bœufs	E	inc.	-
	U	inc.	-
	R	inc.	-
	O	3,19	+0,06
Génisses	E	inc.	-
	U	4,07	=
	R	3,58	+0,02
	O	3,29	inc. S-1
Vaches	E	inc.	-
	U	3,67	-0,01
	R	3,49	+0,05
	O	3,14	+0,05
	P	2,88	=
Taureaux	E	inc.	-
	U	inc.	-
	R	2,53	+0,03
	O	2,43	+0,03
Jeunes Bovins	E	inc.	-
	U	3,69	+0,04
	R	3,53	+0,09
	O	3,21	+0,03

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 22 AOÛT

Ovins: 282 A titre indicatif, cours de la semaine passée.	**Prix moyen par animal**	**Prix moyen par kilo**
Agneaux -44 kg	86-105	(2,20-2,49)
Agneaux +44 kg	88-116	(2,05-2,45)
Agneaux maigres	75-86	(2,14-2,21)
Brebis	41-88	(0,73-1,21)

La présentation est de qualité plus hétérogène, beaucoup d'agneaux pas "finis" ne facilitent pas la vente !! Cours à peine reconduits.
La demande est toujours forte en brebis, tarifs très fermes.

PROCHAIN MARCHÉ BOVINS et OVINS : le lundi 29 août 2011 aux horaires habituels.

MOULINS ENGILBERT - 22 AOÛT
Amenés 1538 - 98% de vendus. L'offre est toujours importante, tout en restant à un niveau de qualité satisfaisant.
- Effectifs : agneaux : 1273 Brebis : 255 Béliers : 10 Caprins : 0
Agneaux: Les cours sont globalement reconduits. La demande est principalement orientée sur des sujets de moins de 44kg. Les sujets lourds ou trop gras se placent plus lentement mais sans évolution de tarifs. Bonne vente en agneaux maigres.
Brebis: vente totale et très active à des couyrs très fermes.
Béliers : tarifs sans changement.
Prochain marché lundi 05 septembre (pesée 6h00, vente 9h00).

	E	U	R
Brebis	-	0,90 à 1,32 (61 à 93 €)	0,67 à 1,02 (34 à 63 €)
Béliers (76 à 125 €)			
Agneaux maigres (67 à 85 €)			
Agneaux gras -38 kg (74 à 103€)	-	2,39 à 2,82	2,20 à 2,65
Agneaux gras 38 à 44 kg (90 à 114€)	-	2,31 à 2,85	2,26 à 2,63
Agneaux gras 44 à 50 kg (100 à 124€)	-	2,10 à 2,70	2,03 à 2,10
Agneaux gras: + 50 kg (96 à 126€)		(1,80 à 2,49 €)	

Matériel

Tracteur

03 - Recherche tracteur de 60 et 100 cv 4x4 avec chargeur.
✆ 06 33 08 08 34

21 - VENDS charrue en planche 5 socs Kverneland, bon état de marche (réf. 3409)
✆ 06 03 68 77 06

39 - Vds trac. Case IH 845 XL 93, 8 900 h 4 RM clim. t.b.é 11 000 euros
✆ 06 37 07 36 72

39 - Vds Renault 90-34 TX tbé an. 91, 9 000 h avec adaptation Quicke us. pneus 50%. Prix : 11 500 euros
✆ 03 84 44 06 46 h r

69 - Vds tracteur MF 69 CV 4x4 700 H. 24-24 Inv Hyd TBE avec chargeur neuf arrêt activité.
✆ 06 81 76 33 00

74 - Vends Tracteur Deutz 4X4, année 1990, 80 ch, modèle 451, 6500h, TBE.
✆ 04 50 60 42 55

89 - VENDS tracteur Fendt 600 LS pour pièces. (réf. 3403)
✆ 06 33 50 04 34

Travail sol

21 - Vds canadien bon état 440 marque Bonnel, repli, hydro(3303)
✆ 03 80 84 32 25

21 - VENDS vibroculteur Kongskilde 3.60 m. avec peigne, état neuf. (réf. 3401)
✆ 03 86 27 33 63

58 - Vds herse plate 6 M repliable hydro et herse plate 4,5 M repliable BE terrage forcé. (33VB1)
✆ 06 75 86 52 20

58 - VENDS Charrue GB 4 socs NSH RY47 année 2000 TBE, semoir en ligne Sulky Master 3m. (réf. 340B)
✆ 06 07 53 12 40

71 - Vds charrue NSH Brabant IH tri-socs, 14 pouces, grand dégagement 175, 1.700 euros, B.E.
✆ 06 85 23 10 55

Récolte

01 - Vds 1 ensil. maïs 1 rg PZ an 80 + 1 épand. distrib. maïs Miro 4T5 bon état le tout 1800 euros
✆ 06 79 18 53 50

01 - Vds ensileuse 5830 John Deere, bé, bec 4R, pick up 4m 6000 euros HT + une 5830 en pièces détachées
✆ 06 11 07 58 17

03 - Moiss bat Dominator66 3115 h coupe 3,60 m ac coupe colza + équip tournesol.
✆ 04 70 45 68 64

21 - VENDS presse Rivière Casalis ER 40, - groupeur porté, pneus à changer, bon état, 400 euros (réf. 3406)
✆ 03 80 49 00 97

21 - ACHETE mois. batteuses et presses moyenne densité, Claas, John Deere, New-Holland, MF, Rivière, Casalis, Fahr, Welger, Renault, bon état et en panne. (réf. 340A)
✆ 06 29 81 80 05

26 - Vds secoueur à noix latéral avec balai avant étirement 1,80m tête rousset 7000 euros HT
✆ 04 75 45 30 59
ou 06 86 83 15 25
ou fax 04 75 45 30 59

57 - Vds MB JD bon état, révisée.
✆ 03 87 91 20 04

71 - Vds, cause retraite, Ceres 330X, faneuse 5,30 m, rateau Claas 470, presse Claas, var 280, fic. plateau 8 m, faucheuse FC 202.
✆ 06 31 27 00 73

Arbo-viti

01 - Vds benne à vendange 33 hl pompe à ogive 1000 euros foulo pompe cuve 12HL tôle émail
✆ 06 81 89 73 14

01 - Vds benne à vendange élevatrice inox vis 300 cuve email 12hl foulo-pomp benne vendange 33 hl pompe ogive
✆ 06 81 89 73 14

71 - Vds remorque auto vidante, benne à vendanges, pressoir Vaslin, cuves polyester + ciment, 20 HL.
✆ 03 85 50 01 98 HR

71 - Vds 12 fûts en chêne 220 L ; pompe PMH inox ; bac en polyester de 40 HL.
✆ 03 85 35 81 38

Epandage

21 - Vds épandeur à fumier 6T Krone BE. (32VB1)
✆ 06 07 77 00 13

58 - VENDS épandeur Gentil 6 tonnes, BE. (réf. 34VB1)
✆ 03 86 85 08 85
ou 07 86 40 18 64

Irrigation

69 - Cherche remorque pour tuyaux irrigation 6 m. petit budget.
✆ 06 74 19 37 41

Forestier

26 - Vds Remorque équipée d'un combiné bois Palax KS 35 S, d'un dac tout électrique 380-220 volt Bon état de fonctionnement
✆ 06 89 01 47 24

Cave

07 - Vds remorque Fergusson 4T + benne inox vendange 4T très bon état - cause retraite
✆ 04 75 37 72 29

38 - Vends cuve en bois, 15hl, en chêne de Bourgogne - Ex. état - 150 euros
✆ 06 72 93 25 47

71 - Vds 60 palettes métalliques de 400 bouteilles, 20 euros HT l'unité.
✆ 03 85 35 60 76

Agri. divers

01 - Vds pulvé Berthoud 15m ; charrue KV 4 fers ; semoir Kuhn MDS 921 rotative Maschio 3m lève sacs déchaumeuse Quivogne 3m
✆ 06 75 64 83 04

01 - Vds JD 6910 ; dérouleuse pailleuse Suire godet multiservices surélévateur BR racleur à lisier élect. Miro 40m de rails
✆ 06 85 17 96 95

21 - Cse cession vds épandeur à fumier JF 4 tonnes, brabant 3 socs Huard, autochargeuse Kemper 125 bottes, TA Someca 415 avec fourche av Quicke. (320A)
✆ 03 80 90 20 87
ou 06 72 26 47 66

26 - Vd Semoir pneumatique Khun 5 rangs + Micro semer 100ha TBE
✆ 06 80 67 81 64

38 - Caillebotis PVC pour veaux de boucherie, 4,5 m x0,60 m, se coupent facilement. Neuf 54 euros le m², vendu 20 euros
✆ 06 84 04 42 11

38 - A vendre ramasseuse à noix 4x4 moteur Deutz 3 cylindres - Avancement mécanique - Vidange par trémie - 6000 euros à débattre
✆ 06 79 82 90 39

38 - Vds combiné semis 2,50m bas prix. Cherche ensileuse maïs Mengele SH20
✆ 06 22 89 73 02

38 - Vds Charrue Kuhn 4 corps Master 100 renforcée carbure inf. de 15ha état neuf - Semoir Amazone D9 Rotec 25 disques + jalonneur et Flexidoigts inf. de 15ha état neuf - Faucheuse conditionneuse John Deere 2m - Faucheuse conditionneuse John Deere 1,60m - Andaineur Krone 3,80
✆ 06 08 57 63 24
ou fax 04 76 31 01 95
ou michel-meunier3000@orange fr

38 - Vds désileuse pailleuse Lucas 425 - Semoir 15 rangs Sulky
✆ 06 82 32 78 16

38 - Vds tanks lait Japy 1200L et 300L TBE + désileuse Silodis porté 2m²
✆ 06 63 41 54 25

38 - Vds atomiseur 1500 L TBE - calibreuse noix - Moteur + pompe d'arrosage
✆ 06 75 17 98 83

38 - Vds tracteur Fiat à chenilles 35 cv Farmal cup relevage hydrolique - Petite fourche pour Ford - Vis à grain longueur 8 m - Semoir à grain 250 à disques.
✆ 06 75 04 60 70

38 - Vds 1 vis transfert engrais ets, inox, 3,5m alimentation hydro avec flexibles, fixation pour remorque et treuil. Ex. état. - 1 élévateur mixte fourrage, maïs-épi ou bois, 11m, roues pneus, moteur 3cv en 380v. - 1 scie à ruban, déplaçable volants ø 60cm, moteur élect. 5cv en 380v.
✆ 06 72 93 25 47

42 - Vds chars chevaux et bœufs + charrue rateleuse etc tout en état de marche, à déb
✆ 06 16 06 11 01 HR

58 - Vds bétaillère Hauswirth 4,50M bachée bon état (3304)
✆ 03 86 50 04 29 HR

58 - Vends tonne à eau 800 litres sur pneus, bon état. (réf. 3301)
✆ 06 71 54 84 06

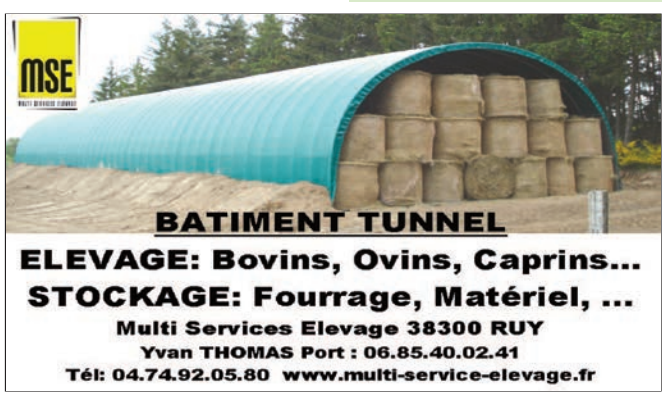
70 - Achète Corn-picker 1 rang, Cornscheller automoteur 2 et 3 rgs, Tracteur Ford 4 cyl.
✆ 06 83 59 05 70

70 - VDS semoir Nodet + caisson a petites graines, ensileuse 1 rg, remorque distributrice, separateur trieur pour semences, canadien 13 DTS, cover cropp, Fordson, bennes 6 et 8 T, rigoleuse, rouleau 6 M, Vibro.
✆ 03 84 70 12 38

71 - Vds broyeurs de haies Orsi CR 500, 4,50 m, rotor 1,20 m, pivot Rousseau Méga 45, rotor 1,20 m.
✆ 03 85 26 00 67

71 - Vds broyeurs prairies Kuhn 2,80 m, marteaux neufs Suire 2,50 m, déport hyd. jamais servi.
✆ 03 85 26 00 67

71 - Vds Renault Ares 826 RZ, 178 CV, cab. et pont av. susp., BV 32/32, Ceres 85X, 80 CV, BV 18/18.
✆ 06 75 69 62 04



71 - Vends 2 remorques bétail. bois 450 kg CU, idéales moutons, 400 euros l'une, 1 trieur céréales B.E., 350 euros.
✆ 06 85 38 22 52

71 - Vds cornadis veau 16 places, 1 cornadis 8 places, piquets acacias.
✆ 06 07 68 07 62

71 - Vds 1 remorque céréalière Demarest 10 T avec réhausses ensilage, TBE.
✆ 06 72 86 27 38
ou 03 85 33 90 88

71 - Vds broyeur de haies type CMV 20 N dans l'état ou pour pièces.
✆ 03 85 24 73 33

73 - Vds cause cessation 1 andaineur khun 4321 GM, 1 bétaillère Querry 4,25 m.
✆ 06 62 39 03 07

74 - Vds mélangeuse Triolliet 20 m3, épandeur Miro 8 T, tank à lait Japy 2100 l, matériel fenaison Khun, pirouette 6 et 10 toupies, faucheuse 3 m.
✆ 06 10 36 66 87

74 - vends machine à traire et autochargeuse, prix à débattre.
✆ 04 50 72 20 72

84 - Vds covercrops 20-22-36 dis., décompacteur 6 d. Durou, charrues nonstop 2-3-4-5 socs, rotavator 2,55-1,30 m, chisels, épand.engr. dble dis., semoirs 2,5-3-4 m
✆ 04 66 24 26 11

88 - Vends Tracteur New Holland TH 140 Charrue Huard Manager 5F Faneuse Kuhn GF 5801 Très bon état
✆ 03 29 06 09 67

Elevage

69 - Vds dessileuse Euromark semi portée 2,5 m3 tapis neuf TBE + applatisseur FAO 3 ans.
✆ 06 81 76 33 00

Véhicule

Utilitaire

38 - Bull Fiat 45 ch., 4 tonnes, lame 2,5 m, freins et embrayages latéraux refaits, TB état : 4200 euros.
✆ 06 84 04 42 11

Tourisme

25 - Vds 308 diesel HDI 112 ch berline, 5 portes, boite pilotée à 6 rapp, gris métal, 6 000 km, prix : 17 000 euros, 6 mois.
✆ 03 81 44 37 88
ou 06 81 63 19 56

71 - Vds Kangoo allongé 1,5 L, DCI, 70 CH, diésel, 5 places, 150.000 km, courroie de distribution faite + factures à l'appui, C.T. OK, TBE, 4.800 euros à débattre.
✆ 06 78 46 47 44

89 - VENDS 306 essence 1995, 157 500 kms, CT OK, 4 pneus neufs, bat. neuve, bon état, 1 700 euros à débattre. (réf. 3405)
✆ 06 87 58 51 55

Achat-Vente

Récolte

21 - Recherche paille BR ou BC, paiement à l'enlèvement. (320B)
✆ 06 24 83 40 73

38 - Vds pomme de terre consommation et animaux toutes qualités
✆ 04 74 54 62 15

39 - Vds bon foin et regain de montagne pour élevage laitier (Bovins/caprins) et paille garantie sèche , livraison à dom. (3208)
✆ 06 80 32 00 90

58 - Échange fumier bovins contre bonne paille.(330A)
✆ 06 71 54 84 06

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ 03 84 32 30 91
ou 06 86 08 38 02

Fourrage

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

21 - Vds paille bottes rondes, région Châtillon sur Seine.(3201)
✆ 06 77 96 42 98

38 - Vds foin p32 6t rd refus de parc qualité moyenne 60 euros/t à prendre sur place région Beaurepaire.
✆ 06 80 48 58 92

38 - Donne foin sur pied environ d'Eclose.
✆ 06 81 31 56 51

58 - Vds foin sur pied, 10 ha environ, région Cosne Sud. (réf. 3404)
✆ 03 86 28 00 89

69 - Vends paille de blé et orge en balle ronde livrée par CRQ
✆ 04 74 00 30 70
ou répondeur

Propriété

01 - Recherche exploitation à reprendre dans 6 mois ou 1 an en location ou autre
✆ 04 74 42 35 93
ou 06 77 30 59 47

01 - H. recherche sur la zone AOC Volaille de Bresse, exploitation agricole, SAU environ 60 ha
✆ 06 30 18 50 11

07 - Achète rég. Aubenas et env maison 3-4 pces max sans travaux + terrain attenant
✆ 04 75 29 39 25
ou 06 40 10 46 95

69 - Vds 1 hect 76 Juliénas et 76 ares BV mécanisable libre 11 2011 HDR COOP
✆ 04 74 04 44 30 HR

Terrain

84 - A vendre 2 HA terre en friche zone AOC coteau Morières : 1,20 euros
✆ 04 90 33 38 60

Divers

19 - Vend Piquets de CHATAIGNIER, livraison possible.
✆ 06 79 72 14 79

21 - Achète fumier toutes quantités en Côte d'Or.(3104)
✆ 06 70 93 75 29

21 - Agriculteur + fils RECHERCHE travaux ou ferme de 100 ha, dispose matériel performant et trésorerie. Etudie toutes propositions.(33VB2)
✆ 03 80 39 23 77

89 - VENDS environ 75 corbeaux en brique pour rénovation, 4 euros/pièce. (réf. 3411)
✆ 03 86 56 44 38

25 - Vds cause cessation mélangeuse plus aplatisseur, TBE, 5000 euros HT à débattre.
✆ 06 73 33 01 20

27 - Achète blouses de maquignon anciennes, vieux vêtements de chasse et de campagne(pantalons, robes, vestes, ravaudés)blouses grises anciennes, vieux carniers. (32VB2)
✆ 06 08 84 27 75
ou 02 32 50 50 22

38 - Moteur 2500 TD, 96000 km, pour CX, C25 ou J5, avec turbo neuf de rechange : 850 E.
✆ 06 84 04 42 11

38 - Grillage neuf, panneau rigide, maille 200x50 mm, fil de 5 mm, H 1,53 m L 2,50 m, avec poteau : 20 E le ml.
✆ 06 84 04 42 11

38 - Groupe électrogène 80 KVA, 120 Amp en 380, 2010 Amp en 220 v, monté sur moteur Berlier, TBE de marche : 3200 euros.
✆ 06 84 04 42 11

38 - Vds bois de chauffage en mélange secteur 38440.
✆ 06 12 06 86 76

38 - Vds scie à ruban AHR Ø70 - Ecorceuse à piquets Yanigav - Le tout état neuf.
✆ 06 72 54 06 17

58 - VENDS 4 roues complètes 265-70R19.5 radial pour remorque agricole. (réf. 3408)
✆ 03 86 39 73 24

67 - Vends moteur Deutz F3L 912, 3 cyl. état neuf, 1300 heures pour 4006 à 5207 + Perkins 1900 heures pour MF 155, 158, à voir Tournant
✆ 06 23 03 30 54

70 - VDS semoir Nodet + caisson a petites graines, ensileuse 1 rg, remorque distributrice, separateur trieur pour semences, canadien 13 DTS, cover cropp, Fordson, bennes 6 et 8 T, rigoleuse, rouleau 6 M, Vibro.
✆ 03 84 70 12 38

71 - Vends 36 chèvres au lait + matériels laiterie et agricole.
✆ 03 85 36 07 95

89 - Proche Noyers sur Serein VENDS 30 stères de chêne charme en 1 m., coupe 2010, à prendre sur coupe. (réf. 3410)
✆ 06 08 99 11 61

Location

Agricole

38 - JA cherche à louer hangar pour mat. d'exploit. 100 m² min. à Saint-Savin ou proximité.
✆ 06 86 74 67 58

Offre

Emploi

38 - Station exper. cherche 1 tractoriste p. récolte noix. Tps plein S.36-37 à 41-42. Poss logt.
✆ 04 76 38 23 00

38 - Station expe.cherche 1 aide expérimentateur S35 à 37. Poss. logt. et prolongt.
✆ 04 76 38 23 00 HR

38 - Cherche stagiaire agricole par alternance nourri, logé et rémunéré. Production Céréales Lait.
✆ 06 61 05 32 89

69 - Groupement de producteurs cherche agent commercial sérieux, motivé et dynamique pour commercialiser l'ensemble de sa gamme de vins. Références exigées, contact :
✆ chan job@orange fr

69 - Cherche personnes pour récolte pommes à partir de début septembre.
✆ 06 37 13 42 89

84 - Exp.-Cptble rech. Collab. cptble confirmé s/Avignon - Resp. portefeuille Clts - Exp. en cab. indispensable - CV + LM à
bakertilly@srec.fr

84 - Exp. -Cptble rech. Tech. paie s/Avignon Nord - 30 h/ sem - connaissance Quadratus Isapaie - Exp. indispensable - CV+LM à
bakertilly@srec.fr

Demande

Emploi

89 - H. 40 ans, permis B cherche emploi agricole BTP possibilité PL caces 147.(3204)
✆ 06 44 04 62 94

Mariage

Rencontre

42 - agriculteur 50 ans cherche f 40 50 ans simple pour relation sérieuse et durable
✆ **06 75 39 93 75**

Animaux

Divers

42 - vds béliers reproducteurs charollais genotypes arr-arr - vds lapins pur race argente de champlagne
✆ **04 77 63 44 96**
ou 06 12 56 26 43

Bovin

01 - Vds 2 génisses Montb vacc. FCO indem IBR vêl. 26 sept
✆ **06 61 80 62 47**

15 - VDS 14 génisses 18 mois, 3 génisses 30 mois, 3 vaches pleines, Salers HBS, IBRA.
✆ **06 75 07 28 00**

18 - Vds 2 reproducteurs blond d'Aquitaine, inscrits, 11 mois, père Orion.
✆ **02 48 58 09 33**
ou 06 24 62 26 29

18 - Elevage HBC vds 8 très bons reproducteurs charolais 18mois-2 ans. Earl Breton, 18150 Germigny l'exempt.
✆ **06 82 25 17 13**

18 - Vds taureaux charolais, 30 mois et 1 de 18 mois, HBC et génisses pleines, HBC, IBR A, TGS.
✆ **02 48 74 51 39**
ou 06 86 76 81 23

PORTES OUVERTES
SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 SEPTEMBRE

Gaec du Grand Domaine
André et Gérard Bourry
Sury
St-Jean-aux-Amognes
03 86 58 66 94

SCEA Gauhier
Etienne et Jean-Luc Gauthier
Aglan
Bona
06 20 30 86 75

Veaux de l'année - Taureaux de 18 mois - Taureaux adultes
Élevages HBC, IBR A, TGS
Le meilleur accueil vous sera réservé

Earl **PAPONNEAU**
MAUBOUX - 58240 Livry
03 86 37 24 14 / 06 87 70 13 84
06 73 32 02 87

Earl **L. PACQUET**
BONAY - 58240 Langeron
03 86 37 44 65
06 80 05 84 11

ÉLEVAGE BOVINS CHAROLAIS HBC
PORTES OUVERTES LES 2, 3 ET 4 SEPTEMBRE
Nombreux reproducteurs mâles et femelles, 30 taureaux 18 mois et génisses pleines

PORTES OUVERTES 3 et 4 septembre
EARL DES MORILLAT DUVERNOY JB ET GAËL 58360 PRÉPORCHÉ
ELEVAGE CHAROLAIS HBC
Vend taureau 18 mois, 35 veaux reproducteurs, TGS IBRA
Tél. 03 86 30 70 36 - Portable 06 33 49 46 88

21 - Vends génisses 30 mois pleines et reproducteurs Charolais 18 mois, G.S. Gérard Virely, 21460 Epoisotte.(3302)
✆ **03 80 96 44 68**

38 - Vds taureaux limousin - 13 mois - vélage facile- Bonne conformation - 6 de Ont-dit ou Rétière.
✆ **04 76 06 03 82 HR**

42 - Vds 6 taureaux charolais 18 mois HBC livraison assurée gaec Lapendéry
✆ **04 77 65 67 21**

42 - Vds vaches et génisses salers vélages automne troupeau inscrit origine IA
✆ **06 79 68 24 63**

42 - Vds taureaux prêts à saillir Holstein et Montbéliard, très bonne origine, poss livraison
✆ **06 89 30 04 69**

43 - Vds jeune REPRODUCTEUR Aubrac très bonne origine issu IA.
✆ **06 73 33 48 24**

55 - Vends taureaux Holstein à saillir, très bonnes origines. Transport assuré. Ferme Picasso.
✆ **06 86 85 54 30**

58 - Vends génisses 1 an Salers, veau reproducteur Salers, à réserver chiots beauceron.(330C)
✆ **06 86 80 85 92**

69 - Recherhce génisse Jersiaise de 0 à 3 mois.
✆ **06 88 02 39 10**

71 - Vends 40 taureaux 18 mois, HBC, reproducteurs, T.B. qualité et origine. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Vends veau de lait élevé sous la mère pour congélateur.
✆ **06 83 50 27 95 HR**

71 - Vds taureau ch. HBC, 5 ans, indemne IBR.
✆ **03 85 59 43 94**
ou 06 21 99 43 28

71 - Elev. charolais HBC, du 25 août au 25 sept. 2011, vente promotionnelle d'un lot de taureaux 18 mois, excel. origine, TGS, possib. visite élevage les week-end. Dufraigne Jean, Les Gaudoirs, 71190 Mesvres.
✆ **/fax 03 85 54 41 10**

71 - Vds, cause surnombre, génisses mo. 1 et 2 mois, pères Urbaniste et Vase CL.
✆ **03 85 33 91 16**

89 - Vds Salers 10 vaches terme oct, 15 génisses 20-22 mois à saillir TGS (330B)
✆ **06 08 21 63 45**

Caprins

07 - Vds cause cessation 40 chèvres 2 boucs rustiques prix intéressant + mat fromagerie
✆ **04 75 32 10 72**
ou 04 75 32 10 90

26 - Vds Boucs chamoises décornés issus iA janvier 2009 cont lait
✆ **06 87 47 83 48**
ou 04 75 25 02 16

26 - Vds Chevrettes Saannen 10M cse surnombre élevage indemne Caev genes+CL 1100kg TP33 TB36
✆ **04 75 26 21 73**

26 - Vds Tpx 54 chevres + 5 chevrettes pleines MB février Saanen + 2 boucs
✆ **04 75 45 13 26**
ou 06 87 10 52 59

42 - Vds jeunes bouc alpin indem CAEV
✆ **06 88 18 98 47**
ou 04 74 89 90 32

69 - Vds bouc chamoise écorné 4 ans cse consanguinité.
✆ **06 86 17 60 93**

71 - Vends boucs alpins, indemnes CAEV, CSO tremblante. chevenet-chevres.com
✆ **03 85 34 84 78**
ou 06 12 10 67 10

Ovin

18 - Vds chevrettes et bouc IA A, 1 mois, bon troupeau désaisonné, CLG +, + 1.000 kg, TP : 34,8.
✆ **06 24 79 37 12**

21 - VENDS brebis croisées charollaises pleines + bélier charollais 18 mois. (réf. 3402)
✆ **03 80 96 61 36**

38 - Vds agnelles béliers rouge de l'ouest. Eleveur sélectionneur.
✆ **06 13 77 11 16**
ou 04 74 88 12 30

71 - Vds béliers, agneaux et agnelles charollais repro, TGS, livraison poss.
✆ **06 73 34 07 96**
ou 06 85 13 37 68

71 - Vds 15 magnifiques agnelles Suffolk pure race, 140 euros. SL livraison possible.
✆ **03 85 78 61 29**

71 - Vds 30 brebis repro. type charollais Suffolk à mettre au bélier, 110 euros.
✆ **06 47 82 83 65**

Chien

03 - Vd 4 chiots Border C. puc. vac. parents travail s/bov mère n° 250269800900213.
✆ **06 80 03 88 27**

07 - Vds chiot mâle croisé Berger Australien et Petit Berger Pyrénéen idéal garde troupeau 80 euros
✆ **04 75 39 01 40**

25 - A reservez 7 chiots Beauceron nés le 25/05/2011 Lof. Vac. Pucé chien de garde et troupeau. Mère n° 250269800980405.
✆ **06 29 38 42 95**

71 - Vds chiots Bouvier bernois, vaccinés, pucés, 3 M, 3 F, couple non lof, mère tatouée 2 CPY095, dispo. fin août.
✆ **06 71 20 14 77**

71 - Vends chiots Beauceron F, parents travail sur ovins, 4 mois, très belles, MP250.33490.
✆ **06 28 02 40 31**

71 - Vds chiots Berger allemand nés le 16.06.2011, 4 F, n° mère 250269602211809.
✆ **06 83 13 82 29**

84 - Vends chiots Lagotto Romagnolo 2M-1F, vacc., puc. mère 982009105630573 - Prix : de 800 à 1200 euros
✆ **06 65 20 98 90**

89 - A réserver 1 chiot femelle née le 22 juillet 2011 de race Jagd Terrier croisée ratier, mère pucée. (réf. 3407)
✆ **03 86 45 58 72**

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40 - pa@terres-de-bourgogne.net

Annonces Légales

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

SCP Alain VINCENT Ludovic GIRAUD
Franck VANCLEEMPUT Thomas
PLOTTIN Véronique SAUQUET
Notaires Associés
27 Boulevard des Alpes,
38240 Meylan

MGC MOTORS CHATILLON SUR SEINE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 79 995 euros
Siège social : Châtillon sur Seine (21400)
Zone industrielle Route de Troyes
327.961.876 RCS Dijon

Décisions du 30.06.2011: il a été décidé de modifier la dénomination sociale pour adopter la suivante : GVA BYMYCAR CHATILLON à compter de ce jour.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.Pour Avis, la Présidence.
AL21347258

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination sociale : EARL BMC CHAUME
Siège : 1 rue du Bois ,Äì 21380 EPAGNY
Forme : Société civile
Capital : 639 900.00 euros
Objet : Gestion et exploitation de biens agricoles
Durée : 99 ans
Apports en nature : des biens mobiliers pour un montant net de 639 900.00 euros
Gérant : M. Chaume Bernard, demeurant 1 rue du Bois, 21380 Epagny
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du tribunal de Commerce de Dijon.
Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessionnaires de parts sociales. En cas de pluralité d'associés, l'agrément est donné par les associés.
Pour avis, La gérance

AL21347210

SCP «Didier NOURISSAT,
Hugues MISSEREY
Ivan STRIFFLING et Maël VIARD»
Siège à Dijon 23 rue Buffon

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Maître Maël VIARD, notaire à Dijon, le 18/08/2011, de la société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :
Dénomination : MONTI
Siège : 70 rue de Mirande, 21000 Dijon
Durée : 99 ans
Objet :Activité de marchand de biens, c'est-à-dire achat en vue de leur revente de tous biens meubles ou immeubles bâtis ou non, et de manière accessoire, la location ou sous location de meubles ou d'immeubles nus ou meublés.
Capital social : Mille euros (1000€)
Gérant : Monsieur Ruben Paulin, demeurant à Dijon (21000), 22 rue des Lilas.
La société sera immatriculée au RCS de Dijon.
Pour avis et mention
Me Maël VIARD

AL21347479

TRANSFERT DE SIÈGE

SCIJFM,SCI au capital fixe de 304.9 euros, 13 place centrale 21800 Quétigny. RCS Dijon 330488545. Suite AGE du 11-08-2011 et à compter du 01-09-2011: transfert de siège 22 rue Théodore de Bèze, 21000 Dijon . Statuts mis à jour. Formalités au RCS de Dijon. Pour avis, le gérant.

AL21347254

Transfert de siège social de :
rue du Point du Jour 21800 Chevigny Saint Sauveur à :
1 rue Gustave Lefranc 39100 Dôle
Société Nouvelle de Construction pour l'industrie : S.N.C.I.
Société à responsabilité limité
Siège social : Rue du Point du Jour
21800 Chevigny Saint Sauveur
Gérant : Jean Claude Chevallier 21 Rue d'argent 39100 Dôle
RCS Dijon 017 250 127
Nouvelle immatriculation au RCS de Lons le Saunier

AL21347255

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA COTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de AUVILLARS-SUR-SAONE: 11 106
1 ha 28 a 87 ca - La virotte: A-96-97(J)-97(K)-98-99-100-101-102-125-126 - Les creux barrat: A-958[154](J)-958[154](M)[P1] Parcelles plantées en vigne, vin de table hors AOC. Objectif : priorité sera donnée à un projet viticole
Cmne de BROIN: 11 106
1 ha 53 a 10 ca - Au bas de la greve: C-165-185-194 - Au bas des platrieres: C-231-233[F1]-233[F2] - Les platieres: C-248-249-250-252-253-254-255-256-257-258-260-261-761[253] - Les sept champs: C-200-201-217-226-228 Parcelles plantées en vigne, vin de table hors AOC. Objectif : priorité sera donnée à un projet viticole
Cmne de GEVREY-CHAMBERTIN: 11 97 ,Äì 11 98
9 a 05 ca - Aux etelois: BP-157
4 a 54 ca - Aux etelois: BP-161 Vigne en AOC « Gevrey Chambertin »
Cmne de NICEY: 11 104
10 ha 41 a 69 ca - Au puits de beugnon: E-182 - Champs perrette: ZL-85-86-87 - Derriere la pointe: AC-83 - La chaume: ZL-285[243] - La pointe: ZK-62-63 - Le brulis: ZE-175-191 - Les noirots: ZD-158 - Pre de l arche: ZE-210-220
- Pre quartier: ZL-202 - Sous la pointe: ZK-65 - Sous les merilleux: ZK-101-104 - Sur la combe des cartes: ZN-15 - Vignes de la moloise: ZD-88-92 : Bois et Pré ,Äì Présence d'une cabane de chasse sur la parcelle AC 83.
Cmne de NUITS-SAINT-GEORGES: 11 105
24 a 43 ca - Les charmois: F-87-88-89-1122[86]-1124[90]-1203[92] Vignes sises en aire d'appellation AOC « Nuits Saint Georges » Objectif : Maintien de l'occupant.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 12/09/2011 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21347478

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL LE CHARLESTON

Société à responsabilité limitée
au capital de 21 000 euros
Siège social : 73, rue Monge
21000 Dijon
RCS Dijon 409 695 152

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire du 30 juin 2011, l'assemblée générale a décidé de ne pas procéder au remplacement de M. Hervé Muller démissionnaire de ses fonctions de cogérant à compter du 30 juin 2011.
Mention sera faite au RCS : Dijon
Pour avis

AL21347477

NIÈVRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 11 août 2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale : ILEYA
Siège social : 70 rue de Nièvre, 58 000 Nevers
Forme : SARL Unipersonnelle
Capital : 500 €
Objet social : vente et personnalisation de mobiles
Gérant : Monsieur Oualid Bouchri, 1 rue des petits jardins, 58490 Saint Parize le Châtel
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL58347290

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale:SCI BÔME
Siège social : 57 bis, route de Balleray,58130 Guérigny ;
Objet social : Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;
Durée de la société : 99 ans ;
Capital social : 100 €
Gérance : Mme Karen Bourdon dt à Guérigny (58),57 bis route de Balleray ; Mr Patrick Mercier dt à Varennes Vauzelles (58), 9 bis rue Daniel Bollon
Immatriculation de la société au RCS de Nevers.
Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective extraordinaire des associés.
La Gérance.

AL58347293

DISSOLUTION LIQUIDATION

La société coopérative agricole :

CUMA DE UXELOUP

n° Immatriculation : 322 803 354,
Siège social : La Forge
58240 Luthenay Uxeloup

a prononcé sa dissolution à compter du 08 novembre 2010 et désigné aux fonctions de liquidateurs :
Monsieur Evers Antoine domicilié à La Forge 58240 Luthenay Uxeloup
Monsieur Couteaudier Gilles domicilié à Uxeloup 58240 Luthenay Uxeloup
Lesquels disposent à cet effet de tous pouvoirs. Les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés à M. Evers Antoine, La Forge, 58240 Luthenay Uxeloup. Les dépôts des actes et des pièces relatifs à la liquidation ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Le président de la CUMA.

AL58347297

NON DISSOLUTION

EURL GARAGES DES SPORTS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 EURS
Siège social : 11, rue Saint Benin
58000 Nevers
RCS : Nevers

Aux termes d'une décision en date du 30 avril 2011 , l'associé unique n'a pas décidé de dissoudre la société par application de l'article L.223-42 du code de commerce.
Pour avis

AL58347291

TRANSFERT DE SIÈGE

Legalys Conseils
Me Éric MASSEREAU
Route d'Orléans, BP 89,
18230 St Doulchard
Modification du siège social

SCEA DES CHAINTRES

Société Civile d'Exploitation Agricole
Au capital de 86.000,00 euros
Siège social : 525, route des Grous
18300 Sancerre
RCS Bourges 499 676 971

Objet : L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités La vente et éventuellement la transformation conformément aux usages agricoles des produits de cette exploitation.
Durée : 99 années (soit du 30/08/2007 au 29/08/2106)
Capital : 86.000 euros, constitué à concurrence de 172 euros par des apports de numéraire et à concurrence de 85.828 euros par des apports en nature. L'AGE du 20/07/2011 a transféré le siège social à Tracy sur Loire (58150), au lieudit Maltaverne, 36 Route Nationale à compter rétroactivement du 08/07/2011. La société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis
La Gérance. *AL58347278*

AVANTI

SARL au capital de 5000 Euros
42 Boulevard du pré plantin,
Bât D Porte 62,
58000 Nevers
521009423 R.C.S. Nevers

Par décision de l'assemblée Générale Extraordinaire en date du 12 août 2011 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 27 rue du Château des Vergnes, 63100 Clermont Ferrand à compter du 12 août 2011.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Clermont-Ferrand et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers
AL58347298

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Aux termes d'un acte reçu par Me J.P JACOB, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire, le 28 Juillet 2011 enregistré à Nevers le 12/08/2011, Bord n°2011/1062, ext 2427.
Contenant cession de parts sociales, les associés de la SCEA DU DOMAINE DE SOUMARD, dont le siège est à Saint Andelain (Nièvre) Soumard, au capital de 74.440,86 euros, immatriculé au RCS de Nevers sous le n° 351 731 195, ont nommé comme unique gérant de cette société Mr Bruneau Jérome, dt à Saint Andelain (Nièvre) Soumard, sans limitation de durée en remplacement de Mr Nault Jean-Claude, demeurant à Saint Andelain (Nièvre) Soumard, 3 rue des ouches, démissionnaire.
En conséquence ladite société sera à compter rétroactivement du 1er janvier 2011 gérée par Mr Bruneau Jérome.
Les statuts seront modifiés en conséquence.
Pour avis,
Me JACOB, Notaire.
AL58347288

BYC NEVERS

Société à responsabilité Limitée
de 45 734.71 Euros
61 Bd Camille Dagonneau
58640 Varennes Vauzelles
R.C.S Nevers B 561 880 220

De l'AGO du 01.07.2011 il résulte la démission de Monsieur Yves Buffet de la gérance de la société et son remplacement par Madame Carole Buffet-Bresson demeurant 33 rue Patrick Dewaere, 18000 Bourges, à compter de 01.07.2011.
Pour avis,
La Gérance *AL58347289*

SADE COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EXPLOITATIONS DE LA NIÈVRE

SCA au capital de 1 611 210 €
11, rue des Perrières 58000 Nevers
R.C.S Nevers 414 837 476

Aux termes des délibérations du Conseil de Surveillance du 5 mai 2011, ratifié par l'Assemblée générale du 24 juin 2011, Monsieur Philippe Malterre demeurant 148, avenue de Clichy 75017 Paris est nommé membre et Président du Conseil de surveillance, à compter du 5 mai 2011, en remplacement de Monsieur Marc Renaume démissionnaire.
Aux termes des décisions du 1er juillet 2011, les associés commandités ont décidé de nommer Philippe Yvon demeurant 711 Chemin de St Julien 06 410 Biot, en qualité de gérant en remplacement de Gérard Bourdonnay démissionnaire.
Pour avis. *AL58347292*

YONNE

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Emmanuel Arnaud, notaire à Sens, 28 avenue Pompidou, le 22 août 2011, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation des biens pure et simple, par : Monsieur Dominique Truchot, régleur, et Madame Florence Madeleine Marie Colas, pharmacienne, son épouse, demeurant ensemble à Saint-Sérotin (89140), 2 rue des Trois Marchais. Monsieur Truchot né à Tonnerre (89700) le 1er septembre 1960.Madame Colas née à Clamecy (58500), le 19 juillet 1971, jusqu'alors mariés sous le régime matrimonial de la communauté de biens acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à Saint Sérotin (89140), le 15 mai 2004.Sous réserve de l'homologation par le tribunal de grande instance de Sens.Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion,
le notaire. *AL89347295*

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er août 2011, il a été constitué une Exploitation agricole à responsabilité limitée.
Dénomination sociale :EARL GAILLOT.
Forme :Exploitation agricole à responsabilité limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.
Objet : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du code rural.
Capital social : 15 000 euros.
Siège social :31 rue Marchande, 89250 Mont Saint Sulpice.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports: Apports en numéraire d'un montant de 15 000 euros.
Gérant : M. Franck Gaillot, demeurant 31 rue Marchande, 89250 Mont Saint Sulpice.
Cessions de parts :Les cessions de parts entre associés sont libres lorsque la société n'a que deux associés. Toutes les autres cessions de parts sont soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).
Pour avis et mention, un des fondateurs.
AL89347273

Constitution SSP à Joigny en date du 17-08-2011 de la SCI sci jhe . Capital: 100 Euros Siège: 13 rue de la charmille, 89300 Joigny. Durée: 99 ans. Gérance : Houzé Julien , 13 rue de la charmille 89300 Joigny. Objet: Acquisition, revente, mise en location, gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant Cessions de parts sur agrément des associés. RCS: Sens *AL89347286*

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à Auxerre (89) du 12/08/11, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: Be Hype's
Siège: 17 rue de Colerye 89000 Auxerre
Objet: commerce de prêt à porter masculin et accessoires .
Durée: 99 ans
Capital: 5000 €
Gérance: Mr Iddrisu Benoit demeurant 17 rue des Ecoles, 89240 Chevannes
Mr Minard Thomas demeurant 27 avenue de Saint Quentin, 89470 Moneteau
Immatriculation de la société au R.C.S. de Auxerre.
La gérance *AL89347289*

SARL BUSSON VAGUE BLEUE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 30 Route de Joigny 89120 Dicy

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dicy (Yonne)
du 17 Août 2011, il a été constitué une société présentant
les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : SARL BUSSON VAGUE BLEUE
Siège social : 30 Route de Joigny, 89120 Dicy
Objet social :- La conception, la fabrication, la rénovation, la vente, l'installation de piscines, spas,sauna, hammam, cabine infrarouge,
- Aménagement des abords des piscines, terrasse, muret, locaux technique,
- L'achat, la vente de tous produits se rattachant directement ou indirectement à l'activité «piscine» et au traitement de l'eau,
- Le service et le conseil en matière de traitement de l'eau et de l'hygiène
- Le service après-vente,
- L'achat, la vente, l'exploitation de tous brevets,
- Plomberie, sanitaire - salle de bains, travaux d'entretien, multiservice,
- Pose de menuiserie intérieur - extérieur, isolation.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 10 000 euros
Gérance : Mademoiselle Carole Busson demeurant 3 bis Allée
de Ville Perdue, 89120 Dicy
Monsieur Teddy Rossignol demeurant 3 bis Allée de Ville Perdue, 89120 Dicy
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis
La Gérance *AL89347290*

RECTIFICATIF

SCP EVRARD & Associés, Avocats près le Tribunal de Grande Instance de Sens, 4-6, Boulevard du Mail à Sens (Yonne)
Tél : 03.86.83.00.18

Vente sur licitation en vingt huit lots du mardi 6 septembre 2011 à 11 heures à l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de SENS au Palais de Justice de ladite ville.
Commune de NAILLY :
Lot numéro 4 : Une parcelle de bois taillis **Libre** sise lieudit « La Prévoste » cadastrée section A numéro 215 pour une superficie de 6 ares 80 centiares.
Mise à prix : 80 €uros (avec faculté de baisse)
Lot numéro 5 : Deux parcelles de terre **Louées** cadastrées savoir : section F numéro 24 lieudit « La Collée de Cheneviron » pour une superficie de 46 ares 10 centiares et section H numéro 287 lieudit « Cote des Lièvres » pour une superficie de 10 ares 50 centiares, soit ensemble 56 ares 60 centiares.
Mise à prix : 1.000 €uros (avec faculté de baisse)
Lot numéro 13 : Deux parcelles de bois taillis **Libres** cadastrées savoir : section A numéro 410 lieudit « Les Cassevettes » pour une superficie de 6 ares 80 centiares et section ZS numéro 93 lieudit « La Marche » pour une superficie de 26 ares 30 centiares, soit ensemble 33 ares 10 centiares.
Mise à prix : 350 €uros (avec faculté de baisse)
Lot numéro 15 : Deux parcelles de bois taillis **Libres** cadastrées savoir : section A numéro 71 lieudit « La Pature » pour une superficie de 6 ares 60 centiares et section A numéro 678 lieudit « Les Croix » pour une superficie de 2 ares 30 centiares, soit ensemble 8 ares 90 centiares.
Mise à prix : 100 €uros (avec faculté de baisse)
Commune de VILLEBOUGIS :
Lot numéro 12 : Cinq parcelles de bois taillis **Libres** cadastrées savoir : section D numéro 74 lieudit « Mardelle à Poulets » pour une superficie de 18 ares 75 centiares, section D numéro 162 lieudit « Les Hauts Denis » pour une superficie de 18 ares, section D numéro 171 lieudit « Vallée de la Haute Borne » pour une superficie de 1 are 65 centiares, section D numéro 172 lieudit « Vallée de la Haute Borne » pour une superficie de 26 ares 05 centiares, section ZE numéro 51 lieudit « Les Sablons » pour une superficie de 11 ares 12 centiares, soit ensemble 75 ares 57 centiares.
Mise à prix : 850 €uros (avec faculté de baisse)
COMMUNE DE SAINT SEROTIN (Yonne)
Lot numéro 14 : Quatorze parcelles de bois taillis **Libres** cadastrées savoir : section E numéro 90 lieudit « Bois des Caves » pour une superficie de 15 ares 50 centiares, section E numéro 464 lieudit « Les Foineries » pour une superficie de 7 ares 90 centiares, section E numéro 523 lieudit « Les Foineries » pour une superficie de 8 ares 90 centiares, section L numéro 103 lieudit « Les Borderies » pour une superficie de 7 ares 20 centiares, section L numéro 183 lieudit « Vignes de la Cave » pour une superficie de 17 ares 25 centiares, section L numéro 500 lieudit « Le Pré » pour une superficie de 13 ares 70 centiares, section L numéro 506 lieudit « Le Pré » pour une superficie de 9 ares 60 centiares, section L numéro 848 lieudit « Les Borderies » pour une superficie de 2 ares 85 centiares, section L numéro 886 lieudit « Bois de Chemeteau » pour une superficie de 17 ares, section L numéro 897 lieudit « Champs de Briquemand » pour une superficie de 6 ares 40 centiares, section L numéro 907 lieudit « Sur les Grands Chemins » pour une superficie de 14 ares 38 centiares, section N numéro 369 lieudit « Les Terres Fortes » pour une superficie de 6 ares 40 centiares, section N numéro 575 lieudit « Derrière Chez Marchais » pour une superficie de 10 ares 70 centiares, section N numéro 690 lieudit « Petits Bois » pour une superficie de 14 ares 20 centiares, soit ensemble 1 hectare 51 ares 98 centiares.
Mise à prix: 1.700 €uros (avec faculté de baisse)
COMMUNE DE BRANNAY (Yonne)
Lot numéro 16 : Quatre parcelles de bois taillis LIBRES cadastrées savoir : section A numéro 83 lieudit « Bois de Gaudry » pour une superficie de 14 ares 15 centiares, section A numéro 99 lieudit « Bois de Gaudry » pour une superficie de 6 ares 80 centiares, section A numéro 133 lieudit « Bois de Gaudry » pour une superficie de 15 ares 65 centiares, section ZB numéro 62 lieudit « Pente de Champjean » pour une superficie de 6 ares 27 centiares, soit ensemble 42 ares 87 centiares.
Mise à prix : 500 €uros (avec faculté de baisse)
Lot numéro 17 : Deux parcelles de terre **Louées** cadastrées savoir : section ZB numéro 63 lieudit « Pente de Champjean » pour une superficie de 1 are 62 centiares et section ZB numéro 64 lieudit « Pente de Champjean » pour une superficie 20 centiares, soit ensemble 1 are 82 centiares.
Mise à prix : 50 €uros (avec faculté de baisse)
Toutes les parcelles de bois sont libres. Le lot numéro 24 sur la **commune de SAINT SEROTIN** est **Libre** également.
AL89347294

APPORTS

MENUISERIE MARAULT ET ASSOCIÉS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 200 euros
Siège social : 2, route de Paris Genève
89320 Vaumort
531 318 285 RCS Sens

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société MENUISERIE MARAULT ET ASSOCIES en date du 19 août 2011 et d'un acte sous seing privé en date à Sens du 28 juin 2011, enregistré au SIE de Sens le 19 août 2011 bordereau 2011/639 case N°2, Extrait 2104.
Monsieur Pierre Marault demeurant 2, route Paris Genève 89320 Vaumort
A fait apport à la société MENUISERIE MARAULT ET ASSOCIES, société à responsabilité limitée au capital de 1 200 euros ayant son siège social 2, route de Paris Genève, 89320 Vaumort, immatriculée sous le numéro 531 318 285 RCS Sens,
D'un fonds de commerce et artisanal de menuiserie, charpente et agencements intérieurs, exploité à Vaumort (89320) 2, route de Paris Genève, pour lequel Monsieur Pierre Marault est immatriculé au Registre du commerce et des sociétés de Sens sous le numéro 501 529 044 RCS Sens,
L'entrée en jouissance a été fixée au 1er avril 2011.
Cet apport évalué à 63 600 euros et consenti net de tout passif, a été rémunéré par l'attribution à l'apporteur de 636 parts de 100 euros chacune, émises par la société MENUISERIE MARAULT ET ASSOCIES à titre d'augmentation de son capital social.
Les créanciers de l'apporteur pourront dans le délai de dix jours suivant la dernière en date des publications légales, faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de commerce de Sens et pourront, dans le même délai, faire opposition par acte extrajudiciaire auprès de Monsieur Pierre Marault, demeurant 2, route Paris Genève 89320 Vaumort, chez qui domicile a été élu à cet effet.
Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 19 août 2011 que le capital social a été augmenté de 15 200 euros par voie d'apport en numéraire.
En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à mille deux cents euros (1 200 euros)
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à quatre vingt mille euros (80 000 euros)
La Gérance
AL89347293

DISSOLUTION LIQUIDATION

PASCAR

en liquidation, SARL
au capital de 6000€
Siège social : 1bd des noyers pompons
89100 Sens
RCS 512 334 327

Par délibération en date du 25 juillet 2011 enregistrée le 22 août 2011, l'assemblée générale des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à effet au 25 juillet 2011. Mr Carlot a été nommé liquidateur. Le dépôt des actes et pièces relatives à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens. La correspondance concernant la liquidation devra être adressée au domicile du liquidateur : 40 rue René Binet, 89100 Sens .
Pour avis, Le liquidateur. *AL89347292*

DÉLIBÉRATION

COMMUNE DE CUSSY LES FORGES

Approbation du zonage d'assainissement

Le conseil municipal, par délibération D40/2011 du 3 août 2011 approuve le plan de zonage qui définit un assainissement collectif pour toutes les zones qui sont actuellement desservies par les infrastructures existantes ou qui le seront aisément (bourg et hameau de Presles), les autres zones seront desservies par des dispositifs d'assainissement non collectifs. *AL89347288*

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL S2C

au capital de 3 000 €
Siège social : avenue Georges Pompidou
89100 St Denis les Sens
532 442 142 RCS Sens

L'AGM du 25/07/11 a nommé en qualité de cogérant Séverine Escorza, demeurant 91, rue Barbes, 18100 Vierzon, pour une durée illimitée.
Pour avis,
La gérance
AL89347287

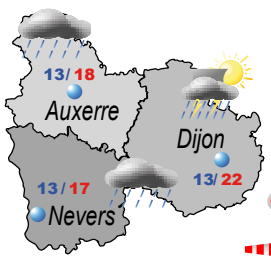
UN MOYEN SIMPLE ET RAPIDE POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE DANS Terres de Bourgogne



Transmettez votre texte par courrier électronique
legales@terres-de-bourgogne.net
Un devis sera établi rapidement
RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE PATRICIA AU 03 80 78 90 42

▶Prévisions **météo** du 26 août au 4 septembre

Vendredi 26 Août



Instable
Le ciel sera menaçant et des précipitations localement orageuses sont attendues. Les vents seront modérés.

T° mini : 12 à 14 °C
T° maxi : 21 à 23 °C

Vents : Ouest 20 km/h

Ste Natacha
Soleil : 07:19 - 20:53
Lune : 04:02 - 19:04

Samedi 27 Août



Soleil et averses
Le soleil sera présent ce samedi mais quelques averses persisteront localement. Les vents resteront modérés.

T° mini : 8 à 10 °C
T° maxi : 18 à 20 °C

Vents : Sud-Ouest 20 km/h

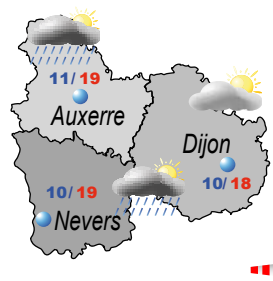
Ste Monique
Soleil : 07:21 - 20:52
Lune : 05:14 - 19:38

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 28 Août



Mitigé
Ce dimanche se déroulera sous des averses et quelques timides éclaircies. Les températures seront en légère hausse en matinée.

T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 18 à 20 °C

Vents : Ouest-Sud-Ouest 10 km/h

St Augustin
Soleil : 07:22 - 20:50
Lune : 06:30 - 20:08

Prévisions à 7 jours

Lundi 29 au Mercredi 31 Août :

De rares averses pour ce lundi et un ciel clair pour mardi et mercredi.

Vents : Nord-Nord-Est à 10 km/h
T° mini. : 9 à 11 °C T° maxi. : 17 à 19 °C

Jeudi 1er au Dimanche 4 Septembre :
De belles éclaircies et de rares nuages en perspective pour ces prochains jours.

Vents : Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 10 à 13 °C T° maxi. : 19 à 21 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶Sudoku

			7					1
1		3		4				5
					3		8	7
	1	9	3					
5	4			9			2	8
					4	7	1	
4	3		6					
9				5		8		3
6					9			

Solution Sudoku

9	5	4	3	2	1	8	6	7
6	8	7	9	4	5	1	3	2
2	1	3	7	8	6	9	4	5
4	2	8	6	5	7	3	9	1
7	3	9	8	1	2	4	5	6
1	6	5	4	3	9	2	7	8
5	4	6	2	9	8	7	1	3
3	7	2	1	6	4	5	8	9
8	9	1	5	7	3	6	2	4

▶**Télévision** Sélection du 27 août au 2 septembre

Samedi 27

TF1
20.45 Qui veut gagner des millions ?, avec J.-M. Bigard, J.-L. Moreau, D. Brogniart, S. Quétier, Marc Levy, G. Gallienne, Amanda Lear, etc.
23.10 New York section criminelle. Série avec Vincent D'Onofrio ⓾.

FRANCE 2
15.35 Une lumière dans la nuit ★★. Téléfilm avec Julie Voisin, Marius Colucci (3h10). (voir Sélection)
20.35 Îles étaient une fois en chansons, avec Shy'm, Kassav', etc.
22.50 On n'est pas couché.

FRANCE 3
20.35 Famille d'accueil : «Enfant sans frontière», «Enfant de la balle» ★★. Série avec Virginie Lemoine, Christian Charmetant. *Bien fait.*
22.20 Adresse inconnue «Le nouveau souffle» ★. Série. *Médiocre.*
23.45 Dogora, la symphonie des mots qui chantent.

ARTE
20.40 L'aventure humaine «Le supervolcan de Toba» ★★. *Superbe.*
21.30 L'aventure humaine «Expédition extrême aux origines de l'humanité». Documentaire.
22.25 Festival des Vieilles Charrues 2011. Concert.

M6
20.45 FBI, duo très spécial. Série.

CANAL +
20.45 Le livre d'Eli. Science-fiction (2009) de Albert et Allen Hughes, avec Denzel Washington (1h55) ⓬.

Dimanche 28

TF1
20.45 Pirates des Caraïbes, jusqu'au bout du monde ★★★. Aventures (2007) de G. Verbinski, avec Johnny Depp, Orlando Bloom, Keira Knightley (2h42) ⓾. (voir Sélection)
23.40 L'échange ★★. Aventures (2000) de T. Hackford, avec Meg Ryan, Russell Crowe (2h10) ⓾. *Prenant.*

FRANCE 2
20.35 Band of brothers, l'enfer du Pacifique (5, 6 et 7/10) ★★★ ⓾. *Passionnant, mais très dur.*
23.05 Apocalypse (5 et 6/6) ★★★ ⓾. *Fin d'une remarquable série.*

FRANCE 3
20.35 Les nuits interceltiques «Le grand spectacle».
22.25 Une nuit bretonne. Concert.

ARTE
Les faussaires
20.40 Comment voler un million de dollars ★★. Comédie (1966) de W. Wyler, avec Audrey Hepburn, Peter O'Toole (2h07). *Charmant.*
22.40 Les authentiques fausses têtes de Modigliani ★★. *Amusant.*
23.35 Mon père, cet assassin ★★. *Poignant, mais larmoyant.*

M6
20.45 Capital, les inédits de l'été «Nouveautés ou indémodables : Ces produits qui cartonnent».
23.00 Grandes enquêtes criminelles «Disparue sans laisser de trace».

CANAL +
20.55 Football «Lille/Marseille».

Lundi 29

TF1
20.45 Joséphine, ange gardien «Un petit coin de paradis». Téléfilm avec Mimie Mathy, Clara Huet.
22.40 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓾.

FRANCE 2
20.35 Private practice : «Être mère», «Partenaires particuliers», «Un bébé sur mesure», «Crash ⓾» ★★. Série avec Kate Walsh. *Émouvant.*
23.25 Collision ★★★. Drame (2005) de Paul Haggis, avec Sandra Bullock (1h54) ⓾. *Très réussi.*

FRANCE 3
20.35 La grande soirée ABBA. Divertissement présenté par Laurent Boyer, avec M. Boujenah, Christophe Willem, M. Grégorio, Annie Cordy, Kamel Ouali, Isabelle Nanty, Natacha St Pier, Julie Zenatti, etc.
23.15 Le marché du rein.

ARTE
20.40 Le chef de gare ★★. Comédie dramatique (2003) de Tom MacCarthy, avec Peter Dinklage (1h25). *Amusant et tendre.*
22.05 Deux années avec Alfred Brendel et Kit Armstrong.
23.05 Sous le signe du voile.

M6
20.45 L'amour est dans le pré.
22.40 Nouveau look pour une nouvelle vie.

CANAL +
20.45 Goldman. Téléfilm avec Samuel Benchetrit (1h31) ⓾.

Mardi 30

TF1
20.45 Les experts, Manhattan. Série avec Gary Sinise ⓾.
23.10 Baby boom «Devenir père».

FRANCE 2
20.35 Secrets d'histoire «Claude Monet, jardins secrets à Giverny» ★★. *Très bien fait.*
22.20 Les dents de la mer ★★. Aventures (1975) de S. Spielberg, avec Roy Scheider (1h58) ⓬. *Excellent.*
00.40 Edison ★★. Policier (2004) de D. J. Burke, avec Morgan Freeman (1h35) ⓬. *Un bon suspense.*

FRANCE 3
20.35 Cet été-là ★. Téléfilm avec Constance Dollé. *Décevant.*
22.40 Mes vacances au club (8/8). Divertissement.
23.35 Qui vient camper ?

ARTE
Sexy so sexy
20.40 My blueberry nights ★★. Comédie dramatique (2006) de Wong Kar-wai, avec Norah Jones, Jude Law (1h32). (voir Sélection)
22.15 Minijupe, tout court !
23.05 Kylie Minogue. Concert.

M6
20.45 Bones. Série avec Emily Deschanel ⓾.

CANAL +
20.45 The social network ★★★. Drame (2010) de D. Fincher, avec Jesse Eisenberg, Justin Timberlake (1h56) ⓾. (voir Sélection)

Mercredi 31

TF1
20.45 Mentalist ★★. Série avec Simon Baker ⓾. *Prenant.*
23.05 Fringe. Série ⓾.

FRANCE 2
20.35 Une ombre derrière la porte ★★. Téléfilm avec Carole Richert, Bernard Yerlès ⓾. *Prenant.*
22.05 Faites entrer l'accusé «Les trois procès d'Edwige Alessandri».
00.00 Tu peux garder un secret ? ★. Comédie (2007) de A. Arcady, avec Pierre Arditi (1h40). *Médiocre.*

FRANCE 3
20.35 Coupe de la Ligue «AS Saint-Étienne/Girondins de Bordeaux».
23.50 Profession : imitateur.

ARTE
20.40 Les mercredis de l'histoire «Les routes de la terreur (1/2) (1979-1993)» ★★★. *Passionnant.*
21.55 Les mercredis de l'histoire «Napola, les écoles d'élite du IIIe Reich». Documentaire.
22.50 Le dessous des cartes.
23.05 L'instit de campagne ★★. Drame en VO (2008) de B. Slama, avec Pavel Liska (1h54). *Émouvant.*

M6
20.45 Zone interdite «Dans les secrets des marchés de l'été».
23.00 L'été d'Enquête exclusive «Hell's Angels contre Bandidos» ⓾.

CANAL +
20.45 Very bad cops ★★. Comédie (2010) de A. McKay, avec Will Ferrell (1h44) ⓾. *Réussi.*

Jeudi 1er

TF1
20.45 Masterchef, avec F. Anton, Yves Camdeborde et S. Demorand.
23.15 Masterchef se met à table.

FRANCE 2
20.35 C'est plus que des vacances ! «À Paris avec Michèle Bernier». Magazine.
22.35 Une génération sur la route. Documentaire.

FRANCE 3
20.35 Olé ! ★. Comédie (2005) de F. Quentin, avec Gad Elmaleh, Gérard Depardieu (1h34). *Amusant.*
22.50 L'inspecteur Harry est la dernière cible ★★. Policier (1988) de B. Van Horn, avec Clint Eastwood (1h32) ⓬. *Pas mal.*

ARTE
20.40 Le fils de l'épicier ★★. Comédie dramatique (2006) de Éric Guirado, avec Nicolas Cazalé (1h35). *Sympathique et bien fait.*
22.15 Welcome to the eighties (1/6). Série documentaire.

M6
20.45 Le petit Nicolas ★★. Comédie (2009) de Laurent Tirard, avec Maxime Godart, Valérie Lemercier, Kad Merad (1h30). (voir Sélection)
22.30 Un an à l'internat qui peut changer leur vie. Documentaire.
00.40 Les fils du vent ★★. Aventures (2004) de Julien Seri (1h31). *Spectaculaire.*

CANAL +
20.45 Detroit 1-8-7 (13 et 14/18) ⓾.

Vendredi 2

TF1
20.45 Football «Qualifications Euro 2012 : Albanie/France».
23.00 Secret story ⓾.

FRANCE 2
20.35 Boulevard du Palais «Angéli que»★★. Téléfilm avec Anne Richard, Jean-François Balmer (1h30) ⓾. *Excellent, mais glauque.*
22.10 Les deux canards. Théâtre de Tristan Bernard, avec Yvan Le Bolloc'h, Isabelle Nanty.
00.45 Athlétisme.

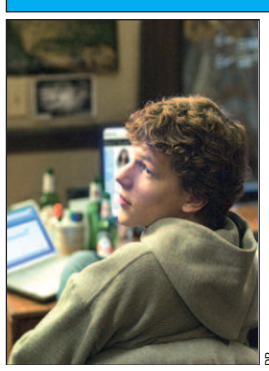
FRANCE 3
20.35 Les calanques «Secrets, légendes et merveilles».
23.05 C'est l'histoire d'un but. Documentaire avec Bernard Tapie, Didier Deschamps, Chris Waddle, Jean-Pierre Papin, Eric Di Meco, Fabien Barthez, Basile Boli, etc.

ARTE
20.40 Harcèlement ★★. Téléfilm avec David Morrissey, Tara Fitzgerald (1h33). *Angoissant et bien fait.*
22.15 La vie extrême «Les mystères des abysses». Documentaire.
23.05 Grand format «La dernière saison : Combalimon».

M6
20.45 NCIS. Série avec Mark Harmon, Michael Weatherly ⓾.

CANAL +
20.45 L'abominable vérité ★★. Comédie (2009) de Robert Luketic, avec Gerard Butler, Katherine Heigl (1h33) ⓾. *Amusant, mais vulgaire.*

SÉLECTION


DR

The social network - Mark Zuckerberg, 19 ans,est largué sans ménagement par sa petite amie. Furieux, il crée, dans la nuit, un site Internet, sur lequel les étudiants peuvent mettre une note à leurs collègues féminines. David Fincher raconte l'histoire de la création de Facebook en faisant des allers-retours entre la période de création de Facebook et les procès intentés par ses proches à son créateur, et il brosse un portrait tout en nuances de son jeune héros. Celui-ci, interprété magistralement par Jesse Eisenberg, à la limite de l'autisme, montre que le génie va souvent de pair avec la solitude, voire l'absence de sens moral. Grâce à une mise en scène rigoureuse et à un scénario parfaitement écrit, cette histoire, conçue comme un véritable thriller, est palpitante du début à la fin. Cette œuvre magistrale retrace la naissance du premier réseau social sur le Net, symbole de disparition de la sphère privée. ***Mardi 30, sur Canal +, à 20h45.***

Une lumière dans la nuit - Aurore, une jeune aveugle, enquête sur son ancêtre, aveugle lui aussi, qui fut le compagnon de Louis Braille. Avec de fréquents allers et retours entre passé et présent, la première partie, qui retrace la genèse de l'invention du braille, est très prenante, malgré quelques lourdeurs. L'interprétation est pour beaucoup dans le plaisir que l'on prend à suivre cette histoire. Mais la seconde partie est décevante. ***Samedi 27, sur France 2, à 15h35.***

Pirates des Caraïbes, jusqu'au bout du monde - Cette relecture du film de pirates est réjouissante, avec des personnages cocasses et décalés, des acteurs charismatiques, des effets spéciaux impressionnants, des scènes spectaculaires, et naturellement une bonne dose d'action, de romance et d'humour. Surtout, le film est riche en morceaux de bravoure, tels le retournement d'un navire, l'affrontement de deux bateaux, etc. ***Dimanche 28, sur TF1, à 20h45.***

My blueberry nights - Après une rupture, Elizabeth confie ses peines de cœur au patron d'un bar new-yorkais. Pour son premier film américain, Wong Kar-wai, fidèle à son style élégant et envoûtant, explore des thèmes qui lui sont chers, comme la déception amoureuse. Sans avoir la maîtrise de «In the mood for love», cette œuvre ne manque ni de charme ni de poésie. Norah Jones s'est glissée avec grâce dans la peau de son personnage. ***Mardi 30, sur Arte, à 20h40.***

Le petit Nicolas - Cette adaptation des aventures du petit Nicolas de René Goscinny et de Sempé recrée avec bonheur l'atmosphère des années 50, dans les décors, les costumes et les comportements. Cette œuvre est charmante, pleine de drôlerie et de nostalgie. Valérie Lemercier campe une mère au foyer réjouissante, tandis que les jeunes comédiens sont tous formidables. Un spectacle de choix pour toute la famille. ***Jeudi 1er, sur M6, à 20h45.***

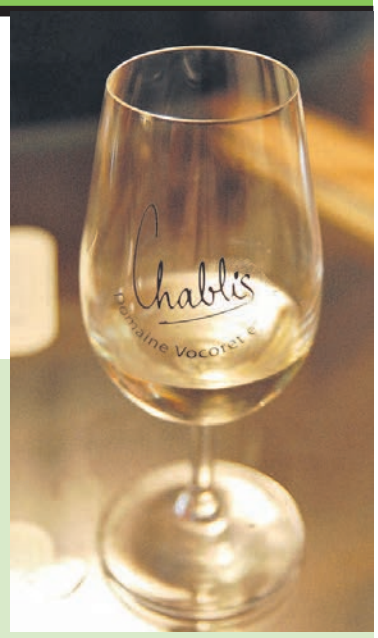
Tourisme et Terroir

Guide de haute vigne !

Depuis plusieurs années, Franck Chrétien, créateur de la société «Chablis Vititours», emmène touristes et visiteurs à la découverte du vignoble et des grands domaines chablisiens.

Les clients du jour sont à l'heure au rendez-vous, devant l'office de tourisme de Chablis. Deux couples venus de la région parisienne, pour une découverte du village et de ses vins, incités en cela par un certain…Guy Roux ! *«Nous sommes fans de foot, fans de l'AJA et fans de son ancien entraîneur bien sûr. C'est un très bon ambassadeur du Chablis, il en parle avec humour et finesse et c'est pour ça qu'on est là»*. Température extérieure 33°, le commandant Chrétien, sans équipage, souhaite la bienvenue à bord de son minibus climatisé. Décollage imminent. Direction l'Aire des Clos, pour une première escale panoramique au-dessus des Grands Crus. Durée totale du vol : 3 heures, boissons comprises !





Bien au frais dans la cave, la dégustation de la gamme va bientôt commencer…

Première étape : l'Aire des Clos, au-dessus des Coteaux des Grands Crus, pour une lecture de paysage

Un cours rapide sur la technique du relevage et de la taille.



Après plus de 25 ans à travailler dans les Arts graphiques, Franck a profité d'un licenciement économique pour retourner à l'école et s'offrir une reconversion professionnelle guidée par la passion. Avec en poche un BPREA viticole, il crée sa société en mai 2008 et depuis, partage son temps en visites commentées des vignobles et travail de la vigne l'hiver. Majoritairement anglophones, ses clients viennent du monde entier, avec parfois des vignerons californiens ou australiens. Pas question pour autant de se limiter à des commentaires techniques. L'essentiel, pour ce Chablisien d'adoption, est de s'adapter à tous les publics : *«on m'a déjà demandé à goûter du rouge chablisien ! Ce que je privilégie avant tout : l'échange, que le public soit averti ou non»*. Avec pour fil conducteur des visites, le plaisir : *«il faut savoir faire simple sans «snobiser» le vin et le rendre accessible à tous. Se faire plaisir, tout simplement, par la sensation»*.

Il y a 150 millions d'années, la mer à Chablis

Autour de la table d'orientation de l'Aire des Clos, Chablis se raconte…: *«de 500 ha plantés par les moines au XIII^e siècle, on est arrivé à 24 000 ha en 1850. L'Yonne était alors le 1^er département viticole de France. Mais le phylloxéra est passé par là 37 ans plus tard…»*. La lecture du paysage est rythmée par des noms magiques : *«Vaillons», «Grenouilles», «Côte de Léchet», «Vaudésir»*… Quelques chiffres en passant : *«80 vignerons se partagent les 103 ha d'appellation Chablis Grand Cru, dont la surface ne représente que 2% des 5 000 ha du vignoble chablisien»*. Petit cours obligé de géologie : *«on trouve ici du calcaire et de l'argile et dans cet argile, des fossiles marins. Sachez qu'il y a 150 millions d'années, on avait la mer à Chablis»*. Peut-être l'origine de l'expression *«mettre de l'eau dans son vin»* ! A coup sur l'explication de sa typicité minérale et d'une renommée qui a traversé les siècles : *«clair comme eau de roche et de grande vertu pour le corps et l'esprit»*.

Descente par la *«Voie meurtrière»* (sic !) et la balade se poursuit, direction la colline opposée et l'Aire des Lys, pour un petit cours sur le travail dans les vignes. Palissage, relevage, taille... : *«comptez en moyenne 1 personne pour 5 ha et 8 mois de travail et sachez qu'en gros, il faut 1 pied de vigne pour produire 1 bouteille de Chablis»*. Il fait chaud ! Et si on allait se rafraîchir dans une cave le temps d'une dégustation ? Cela tombe bien, Franck a les clés du paradis ! Juste le temps de quelques explications sur le pressage, la mise en fût, la fermentation, avant la scène finale. Au casting : Petit Chablis, Chablis Vielle vigne, 1^er Cru Côte de Léchet et Vaillons, Grand Cru Valmur… Rideau ! Applaudissements ! Bravo le metteur en scène !

Bientôt 18h. Les prochains clients vont arriver. Un groupe de sept anglo-saxons. Franck a déjà de la gourmandise dans les mots et des paillettes d'or dans les yeux à évoquer cette nouvelle balade source de plaisir et de découverte. De l'or ? Ça tombe bien, c'est justement la couleur du Chablis !

DOMINIQUE BERNERD

▶ Chablis Vititours

Visites commentées par un Guide de Terroir diplômé vignes et vins, du vignoble et des domaines de Chablis. Minibus 8 places climatisé
Accueil de 2 à 8 personnes. Toute l'année. Tous les jours
- La navette des vignes en 50 mn : 12 € / personne
- Visite flash 90 mn : 20 € / personne
- Visite 3 heures : 45 € / personne
Réservation au 06 11 47 82 98 ou à l' OT de Chablis
Email : chablis.vititours@orange.fr - Site Web : www.chablis-vititours.fr



Passage dans la cuverie pour quelques explications supplémentaires